

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **SOCIETE D'INVESTISSEMENT DE MONS, DU BORINAGE ET DU CENTRE**
Forme juridique : Société anonyme
Adresse : Rue des Quatre Fils Aymon N° : 12-14 Boîte :
Code postal : 7000 Commune : Mons
Pays : Belgique
Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Hainaut, division Mons
Adresse Internet :
Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise 0436.833.758

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts 17-07-2018

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 27-10-2023

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du 01-07-2022 au 30-06-2023

l'exercice précédent des comptes annuels du 01-07-2021 au 30-06-2022

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-cap 6.1, C-cap 6.2.2, C-cap 6.2.3, C-cap 6.2.4, C-cap 6.2.5, C-cap 6.3.2, C-cap 6.3.4, C-cap 6.3.6, C-cap 6.5.2, C-cap 6.8, C-cap 6.17, C-cap 6.18.1, C-cap 6.18.2, C-cap 6.20, C-cap 7, C-cap 8, C-cap 9, C-cap 11, C-cap 12, C-cap 13, C-cap 14, C-cap 15

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

TANCREDI Alfredo

Avenue du centenaire 52
7022 Hyon
BELGIQUE

Début de mandat : 2018-10-26

Fin de mandat : 2023-10-27

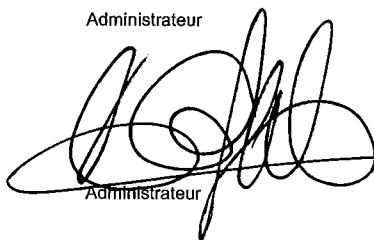
Administrateur

GOFFINET Anaïs

Rue de la Couronne 53
7334 Hautrage
BELGIQUE

Début de mandat : 2019-10-25

Fin de mandat : 2024-10-25



Administrateur

PRIGNON Anne

rue Emile Servais 28
6032 Mont-sur-Marchienne
BELGIQUE

Début de mandat : 2018-11-26

Fin de mandat : 2023-10-27

Administrateur

COLMANT Bruno

Avenue de Toutes les Couleurs 60
1200 Woluwe-Saint-Lambert
BELGIQUE

Début de mandat : 2022-06-21

Fin de mandat : 2023-10-27

Administrateur

SITA Bruno

Rue des Flamands 17
7170 Manage
BELGIQUE

Début de mandat : 2022-10-28

Fin de mandat : 2023-10-27



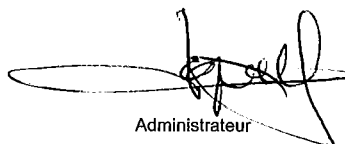
Administrateur

HOCQUET Catherine

Route d'Ath 112
7020 NIMY
BELGIQUE

Début de mandat : 2019-10-25

Fin de mandat : 2024-10-25



Administrateur

de DORLODOT Damien

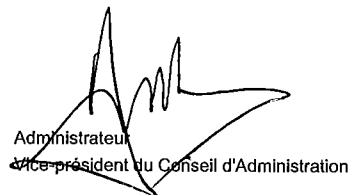
Square du Lion 9
1470 Genappe
BELGIQUE

Début de mandat : 2018-11-26

Fin de mandat : 2022-10-28

Début de mandat : 2022-10-28

Fin de mandat : 2023-10-27



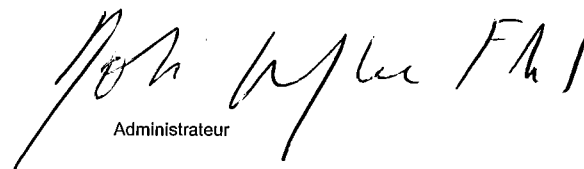
Administrateur
Vice-président du Conseil d'Administration

FRIART Dominique

Rue des Sars 2
7000 Mons
BELGIQUE

Début de mandat : 2018-10-26

Fin de mandat : 2023-10-27



Administrateur

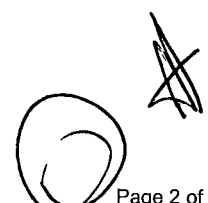
COUSIN Fabienne

Rue Emile Vandervelde 140
7000 Mons
BELGIQUE

Début de mandat : 2019-10-25

Fin de mandat : 2024-10-25

Administrateur



BELLE Jean-Sébastien

Chaussée de Mons 525
7810 Maffle
BELGIQUE

Début de mandat : 2018-11-26

Fin de mandat : 2022-10-28

Président du Conseil d'Administration

MEZHOUD Mehdi

Rue des Fonds Gaillards 108
7100 La Louvière
BELGIQUE

Début de mandat : 2019-10-25

Fin de mandat : 2024-10-25

Administrateur

MARTIN Michel

Avenue du Bel-Horizon 17
6530 Thuin
BELGIQUE

Début de mandat : 2018-11-26

Fin de mandat : 2023-10-27

Administrateur

CRAPPE Nathalie

Rue de Frameries 46
7040 Quevy-le-Petit
BELGIQUE

Début de mandat : 2022-10-28

Fin de mandat : 2023-10-27

Administrateur

DESTREBECQ Olivier

Rue Arthur Warocqué 50
7100 La Louvière
BELGIQUE

Début de mandat : 2019-10-25

Fin de mandat : 2024-10-25

Administrateur

ROLAND Serge

Voie des Curés 5
7050 Jurbise
BELGIQUE

Début de mandat : 2018-11-26

Fin de mandat : 2022-10-28

Vice-président du Conseil d'Administration

Début de mandat : 2022-10-28

Fin de mandat : 2023-10-27

Président du Conseil d'Administration

CRETEUR Sylvie

Rivage de Buisseret 10
7180 Senefte
BELGIQUE

Début de mandat : 2018-11-26

Fin de mandat : 2022-10-28

Administrateur délégué

S.A. HOLDING FINANCIERE DU PONANT

0691729863
Rue des Quatre Fils Aymon 12-14
7000 Mons
BELGIQUE

Début de mandat : 2018-11-26

Fin de mandat : 2023-10-27

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

NICOLAS LOUIS

S.A. SOWALFIN

0227842904
Avenue Maurice Destenay 13
4000 Liège
BELGIQUE

Début de mandat :

Fin de mandat : 2023-01-01

Observateur

Représenté directement ou indirectement par :

WEERTS John

S.A. Wallonie Entreprendre

0793630244

Avenue Maurice Destenay 13

4000 Liège

BELGIQUE

Début de mandat : 2023-01-01

Fin de mandat : 2023-06-09

Observateur

Début de mandat : 2023-06-09

Fin de mandat :

Observateur

Représenté directement ou indirectement par :

WEERTS John

KARLSHAUSEN Pierre-Yves

RSM Interaudit SRL (B00091)

0436391122

Rue Antoine de Saint Exupéry 14

6041 Gosselies

BELGIQUE

Début de mandat : 2022-10-28

Fin de mandat : 2025-10-28

Réviseur d'entreprises

Représenté directement ou indirectement par :

LEJUSTE Thierry (A01286)



DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*
- B. L'établissement des comptes annuels*
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.



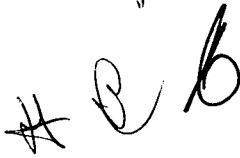

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>136.643.333</u>	<u>130.393.043</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21	29.220	43.521
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	4.977.185	5.153.839
Terrains et constructions		22	4.754.519	4.919.232
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	68.046	79.987
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	154.620	154.620
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	131.636.928	125.195.683
Entreprises liées	6.15	280/1	119.780.030	114.780.030
Participations		280	119.780.030	114.780.030
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	49.579	598.138
Participations		282	49.579	598.138
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	11.807.319	9.817.515
Actions et parts		284	406.150	406.150
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	11.401.169	9.411.365

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	48.709.498	49.777.187
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	18.053.817	13.860.526
Créances commerciales		40		
Autres créances		41	18.053.817	13.860.526
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53	29.183.468	35.211.671
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	29.183.468	35.211.671
Valeurs disponibles		54/58	1.316.221	541.807
Comptes de régularisation	6.6	490/1	155.992	163.183
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	185.352.831	180.170.230

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>7.065.113</u>	<u>6.982.163</u>
Apport	6.7.1	10/11	550.000	550.000
Capital		10	550.000	550.000
Capital souscrit		100	550.000	550.000
Capital non appelé		101		
En dehors du capital		11		
Primes d'émission		1100/10		
Autres		1109/19		
Plus-values de réévaluation		12	2.994.261	2.994.261
Réserves		13	1.870.727	1.828.108
Réserves indisponibles		130/1	1.870.727	1.828.108
Réserve légale		130	55.000	55.000
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319	1.815.727	1.773.108
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	1.584.927	1.542.308
Subsides en capital		15	65.198	67.486
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5		
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	178.287.718	173.188.067
Dettes à plus d'un an	6.9	17	162.336.066	159.444.399
Dettes financières		170/4	12.791.667	9.900.000
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	12.791.667	9.900.000
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	149.544.399	149.544.399
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	15.926.601	13.726.079
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	2.108.333	13.150.000
Dettes financières		43	7.000.000	
Etablissements de crédit		430/8	7.000.000	
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	55.285	46.522
Fournisseurs		440/4	55.285	46.522
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	232.446	189.004
Impôts		450/3	744	
Rémunérations et charges sociales		454/9	231.702	189.004
Autres dettes		47/48	6.530.537	340.553
Comptes de régularisation	6.9	492/3	25.051	17.589
TOTAL DU PASSIF		10/49	185.352.831	180.170.230

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	3.074.937	2.967.266
Chiffre d'affaires		70		
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)	71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation		74	3.074.937	2.963.576
Produits d'exploitation non récurrents		76A		3.690
Coût des ventes et des prestations		60/66A	3.589.701	3.412.288
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)	609		
Services et biens divers		61	1.132.646	914.703
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	62	2.082.874	1.867.856
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	227.491	281.193
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	42.576	41.308
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A	104.114	307.228
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	-514.764	-445.022

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	1.663.820	1.280.399
Produits financiers récurrents		75	1.293.633	968.924
Produits des immobilisations financières		750	657.494	540.139
Produits des actifs circulants		751	306.982	269.154
Autres produits financiers	6.11	752/9	329.157	159.631
Produits financiers non récurrents	6.12	76B	370.187	311.475
		65/66B	1.036.381	621.260
Charges financières				
Charges financières récurrentes	6.11	65	874.708	597.701
Charges des dettes		650	667.366	416.035
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651		
Autres charges financières		652/9	207.342	181.666
Charges financières non récurrentes	6.12	66B	161.673	23.559
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	112.675	214.117
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13 67/77	27.437	3.085
Impôts		670/3	27.437	3.085
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	85.238	211.032
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	85.238	211.032

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-) 9906	1.627.546	1.672.824
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) (9905)	85.238	211.032
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P	1.542.308	1.461.792
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2		
sur l'apport	791		
sur les réserves	792		
Affectation aux capitaux propres	691/2	42.619	80.516
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921	42.619	80.516
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-) (14)	1.584.927	1.542.308
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7		50.000
Rémunération de l'apport	694		50.000
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

Page 12 of 45

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

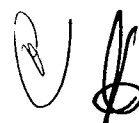
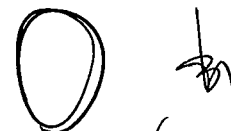
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8051P	XXXXXXXXXX	294.951
8021	15.734	
8031		
(+)/(-) 8041		
8051	310.685	
8121P	XXXXXXXXXX	251.430
8071	30.035	
8081		
8091		
8101		
(+)/(-) 8111		
8121	281.465	
81311	<u>29.220</u>	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	XXXXXXXXXX	5.671.610
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8181		
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	5.671.610	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	XXXXXXXXXX	2.994.261
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251	2.994.261	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	XXXXXXXXXX	3.746.639
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	164.713	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	3.911.352	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	4.754.519	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXX	275.964
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	20.802	
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	296.766	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	XXXXXXXXXX	195.977
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	32.743	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	228.720	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	<u>68.046</u>	









	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	XXXXXXXXXX	154.620
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165		
Cessions et désaffectations	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	154.620	
Plus-values au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8245		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Actés	8275		
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	<u>154.620</u>	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	XXXXXXXXXX	114.780.030
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361	10.000.000	
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	124.780.030	
Plus-values au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521	XXXXXXXXXX	
Montants non appelés au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Montants non appelés au terme de l'exercice	(+)/(-) 8541	5.000.000	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551	5.000.000	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)	<u>119.780.030</u>	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE			
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change	(+)/(-) 8621		
Autres	(+)/(-) 8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE			
	8651		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	XXXXXXXXXX	621.697
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362		
Cessions et retraits	8372	525.000	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8382		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	96.697	
Plus-values au terme de l'exercice			
	8452P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8442		
Plus-values au terme de l'exercice	8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8522P	XXXXXXXXXX	23.559
Mutations de l'exercice			
Actées	8472	23.559	
Reprises	8482		
Acquises de tiers	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522	47.118	
Montants non appelés au terme de l'exercice			
	8552P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE			
	(282)	<u>49.579</u>	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE			
	283P	<u>XXXXXXXXXX</u>	
Mutations de l'exercice			
Additions	8582		
Remboursements	8592		
Réductions de valeur actées	8602		
Réductions de valeur reprises	8612		
Différences de change	(+)/(-) 8622		
Autres	(+)/(-) 8632		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE			
	(283)		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE			
	8652		

AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	XXXXXXXXXX	428.650
Mutations de l'exercice		
Acquisitions	8363	
Cessions et retraits	8373	10.000
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8383	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	418.650
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	XXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice		
Actées	8413	
Acquises de tiers	8423	
Annulées	8433	
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8443	
Plus-values au terme de l'exercice	8453	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	XXXXXXXXXX 22.500
Mutations de l'exercice		
Actées	8473	
Reprises	8483	10.000
Acquises de tiers	8493	
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503	
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8513	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523	12.500
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	XXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice	(+)(-) 8543	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	<u>406.150</u>
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	<u>XXXXXXXXXX 9.411.365</u>
Mutations de l'exercice		
Additions	8583	4.005.944
Remboursements	8593	2.001.331
Réductions de valeur actées	8603	131.246
Réductions de valeur reprises	8613	116.437
Différences de change	(+)(-) 8623	
Autres	(+)(-) 8633	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	<u>11.401.169</u>
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653	

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) ou (-) (en unités)
DECUBE 0863670776 Quai du Pont Canal(S-B) 3 7110 Houdeng-Goegnies BELGIQUE	Actions	130	6,65		2022-12-31	EUR	3.030.445	20.561
ETRAVE 0462711279 Rue des quatre fils Aymon 14 7000 Mons BELGIQUE	Actions	501	14,31		2022-12-31	EUR	395.714	-1.509
GO WEST INVEST 0825703293 Rue Jules Destree 52 6001 Marcinelle BELGIQUE	Actions	125	6,25		2022-12-31	EUR	305.796	9.767
IMBC 2020 0667687820 des Fils Aymon 12-14 7000 Mons BELGIQUE	Actions	6.000	60		2022-06-30	EUR	35.999.982	-275.985
IMBC Capital Risque 0809432039 Rue des quatre fils Aymon 14 7000 Mons BELGIQUE	Actions	9.619	55,8		2022-06-30	EUR	137.802.051	924.616
IMBC IMMO LEASE 0869752676 Rue de quatre fils Aymon 14 7000 Mons BELGIQUE	Actions	29.010	96,7		2022-06-30	EUR	20.186.885	96.324
LA MAISON DE L'ENTREPRISE 0459176323 Parc Initialis-Rue René Descartes 2 7000 Mons BELGIQUE	Actions	24	10,53		2022-12-31	EUR	287.292	-127.361
SAMBRINVEST 0427908867 Avenue Georges Lemaitre 62 6041 Gosselies BELGIQUE	Parts	250	1		2022-06-30	EUR	30.748.931	-146.562

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53	29.183.468	35.211.671
8686		
8687	22.785	6.093.737
8688	29.160.683	29.117.934
8689		

AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Exercice

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital

Capital souscrit au terme de l'exercice

Capital souscrit au terme de l'exercice

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital

Catégories d'actions

Cat A

Cat B

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	550.000
(100)	550.000	

Codes	Montants	Nombre d'actions
	250.000	10.000
	300.000	12.000
8702	XXXXXXXXXX	
8703	XXXXXXXXXX	

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

Capital non libéré

Capital non appelé

Capital appelé, non versé

Actionnaires redevables de libération

Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

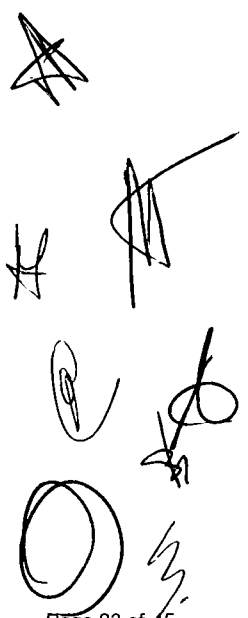
Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice



A collection of handwritten signatures and initials, including a large stylized 'A', a signature with a long horizontal stroke, a signature with a circular flourish, a signature with a vertical stroke, and a large circular signature.

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	
S.A. HOLDING FINANCIERE DU PONANT 0691729863 BELGIQUE	ACTIONS	12.000		54,55
S.A. Wallonie Entreprendre 0793630244 BELGIQUE	Actions	10.000		45,45

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes financières
 Emprunts subordonnés
 Emprunts obligataires non subordonnés
 Dettes de location-financement et dettes assimilées
 Etablissements de crédit
 Autres emprunts
 Dettes commerciales
 Fournisseurs
 Effets à payer
 Acomptes sur commandes
 Autres dettes

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières
 Emprunts subordonnés
 Emprunts obligataires non subordonnés
 Dettes de location-financement et dettes assimilées
 Etablissements de crédit
 Autres emprunts
 Dettes commerciales
 Fournisseurs
 Effets à payer
 Acomptes sur commandes
 Autres dettes

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières
 Emprunts subordonnés
 Emprunts obligataires non subordonnés
 Dettes de location-financement et dettes assimilées
 Etablissements de crédit
 Autres emprunts
 Dettes commerciales
 Fournisseurs
 Effets à payer
 Acomptes sur commandes
 Autres dettes

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

Codes	Exercice
8801	2.108.333
8811	
8821	
8831	
8841	2.108.333
8851	
8861	
8871	
8881	
8891	
8901	
(42)	2.108.333
8802	7.641.666
8812	
8822	
8832	
8842	7.641.666
8852	
8862	
8872	
8882	
8892	
8902	
8912	7.641.666
8803	5.150.001
8813	
8823	
8833	
8843	5.150.001
8853	
8863	
8873	
8883	
8893	
8903	149.544.399
8913	154.694.400

Handwritten signatures and initials, including a large 'A' and 'H', and a circled 'O'.

DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

- Dettes financières
 - Emprunts subordonnés
 - Emprunts obligataires non subordonnés
 - Dettes de location-financement et dettes assimilées
 - Etablissements de crédit
 - Autres emprunts
- Dettes commerciales
 - Fournisseurs
 - Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Dettes salariales et sociales
- Autres dettes

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

- Dettes financières
 - Emprunts subordonnés
 - Emprunts obligataires non subordonnés
 - Dettes de location-financement et dettes assimilées
 - Etablissements de crédit
 - Autres emprunts
- Dettes commerciales
 - Fournisseurs
 - Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Dettes fiscales, salariales et sociales
 - Impôts
 - Rémunérations et charges sociales
- Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Codes	Exercice
8921	
8931	
8941	
8951	
8961	
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)

- Dettes fiscales échues
- Dettes fiscales non échues
- Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)

- Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale
- Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	
450	
9076	
9077	

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Exercice

RÉSULTATS D'EXPLOITATION**PRODUITS D'EXPLOITATION****CHIFFRE D'AFFAIRES NET**

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Codes	Exercice	Exercice précédent
740		
9086	14	12
9087	13	12
9088	20.596	20.990
620	1.413.732	1.265.306
621	371.192	344.812
622		
623	297.950	257.738
624		

Handwritten signatures and initials, including a large 'E' and a '3'.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)(-) 635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112		
Reprises	9113		
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116		
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	42.576	41.308
Autres	641/8		
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	0,6	
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	1.071	
Frais pour la société	617	49.399	

RÉSULTATS FINANCIERS

PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS

Autres produits financiers

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différences de change réalisées

Autres

CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES

Amortissement des frais d'émission d'emprunts

Intérêts portés à l'actif

Réductions de valeur sur actifs circulants

Actées

Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

Différences de change réalisées

Ecart de conversion de devises

Autres

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125	2.288	12.142
9126		
754		
6501		
6502		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
654		
655		

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	<u>370.187</u>	<u>315.165</u>
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)		3.690
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		3.690
Produits financiers non récurrents	(76B)	370.187	311.475
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761	126.437	311.475
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631	243.750	
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	<u>265.787</u>	<u>330.787</u>
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	104.114	307.228
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)	(+)(-) 6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	104.114	307.228
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)	161.673	23.559
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	154.805	23.559
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)	(+)(-) 6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631	6.868	
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6691		

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés

Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif

Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés

Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

DNA

RDV

Codes	Exercice
9134	27.437
9135	27.437
9136	
9137	
9138	
9139	
9140	
	118.672
	28.368

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives

Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Autres latences actives

Latences passives

Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A la société (déductibles)

Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel

Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145		
9146		
9147	513.486	457.778
9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS**Dont**

Effets de commerce en circulation endossés par la société

Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société

Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

GARANTIES RÉELLES**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société****Hypothèques**

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	
91621	
91631	
91711	
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
91612	
91622	
91632	
91712	
91722	
91812	
91822	
91912	
91922	
92012	
92022	

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

MARCHÉ À TERME

Marchandises achetées (à recevoir)

Marchandises vendues (à livrer)

Devises achetées (à recevoir)

Devises vendues (à livrer)

Codes	Exercice
9213	
9214	
9215	
9216	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

engagements pris et non encore libérés
Co débiton Straight Loan

Exercice
225.000
14.000.000

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées
Bases et méthodes de cette estimation

Codes	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

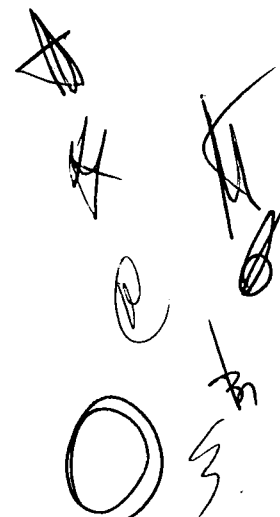
NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

Exercice



RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

Codes	Exercice	Exercice précédent	
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières			
(280/1)	119.780.030	114.780.030	
Participations	(280)	119.780.030	114.780.030
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291	17.029.073	13.432.020
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	17.029.073	13.432.020
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	6.239.984	4.500.000
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	6.239.984	4.500.000
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		141.703
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252	49.579	598.138
9262	49.579	598.138
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

ENTREPRISES ASSOCIÉES

Immobilisations financières

- Participations
- Créances subordonnées
- Autres créances

Créances

- A plus d'un an
- A un an au plus

Dettes

- A plus d'un an
- A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

- Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées
- Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs

AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION

Immobilisations financières

- Participations
- Créances subordonnées
- Autres créances

Créances

- A plus d'un an
- A un an au plus

Dettes

- A plus d'un an
- A un an au plus

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur**

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	119.292
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	4.911
95061	
95062	
95063	5.830
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

RÈGLES D'ÉVALUATION

A collection of handwritten marks and symbols in the bottom right corner of the page. These include several stylized, overlapping scribbles that resemble the letter 'A' or 'H', a circular symbol with a vertical line through it, a symbol resembling a lowercase 'e' or a similar character, and a large, thick circular scribble. There are also some smaller, less distinct marks scattered around these larger symbols.

ACTIF

1. Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont évalués à leur coût d'acquisition. Ils sont amortis sur une période de cinq ans maximum.

Toutefois, le Conseil d'Administration a la faculté de décider d'amortir totalement les frais d'établissement sur l'exercice au cours duquel ils ont été exposés.

2. Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur prix d'acquisition.

Si leur durée d'utilisation est limitée dans le temps, un amortissement sur cinq ans maximum peut être pratiqué.

Si leur utilisation n'est pas limitée dans le temps, ces immobilisations ne sont pas amorties mais font l'objet d'une réduction de valeur en cas de dépréciation durable.

Dans tous les cas, le Conseil d'Administration procède à une évaluation annuelle de ces immobilisations.

3. Immobilisations Corporelles

3.1. Bâtiments

Suite à la réévaluation des bâtiments, il a été décidé d'amortir ce poste en 30 ans suivant un amortissement linéaire. On procède à l'amortissement prorata temporis pour l'ensemble des nouvelles acquisitions de l'exercice.

La plus-value de réévaluation sera amortie comptablement sur 30 ans également.

3.2. Travaux de rénovation

Suite à la réévaluation des bâtiments, il a été décidé d'amortir ce poste en 30 ans suivant un amortissement linéaire. On procède à l'amortissement prorata temporis pour l'ensemble des nouvelles acquisitions de l'exercice.

3.3. Mobilier et matériel Informatique

Ce poste est amorti en 5 ans suivant un amortissement linéaire. On procède à l'amortissement prorata temporis pour l'ensemble des nouvelles acquisitions de l'exercice.

Le Conseil d'Administration peut demander de pratiquer un amortissement accéléré, complémentaire ou exceptionnel.

4. Immobilisations Financières

4.1. Participation dans les entreprises liées et avec liens de participation

Les titres sont entrés à leur valeur d'acquisition, de souscription ou d'apport. Les frais accessoires sont pris directement en charge par le compte de résultat.

Ces titres font l'objet chaque année d'une évaluation individuelle.

Une réduction de valeur de prudence est appliquée si celle-ci à un caractère durable et compte tenu de la situation financière et de rentabilité de la société dans laquelle les parts sont détenues.

Des reprises de réduction de valeur peuvent être opérées quand la valeur estimative est supérieure à la valeur comptable nette et pour autant que cette reprise ait un caractère durable.

Une réévaluation de la valeur comptable de la participation peut être décidée par le Conseil d'Administration, si la plus-value est certaine et durable.

4.2. Créances sur les entreprises liées et avec liens de participation et autres créances

Ces créances sont comptabilisées à leur valeur nominale ou à leur prix d'acquisition.

Ces interventions font l'objet d'une analyse précise, au cas par cas, et chaque société financée est également suivie de manière régulière.

Le Conseil d'administration prendra position sur la nécessité d'acter des réductions de valeur lorsque la société débitrice :

- est en retard de paiement ;
- a demandé des reports d'échéance ;
- est dans une situation présumée difficile ;
- est soumise à des risques divers.

Ou si une contestation est née quant à la nature e/ou la valeur de la créance.

Dans le calcul de la réduction de valeur, le Conseil tiendra compte de toutes les possibilités de recours dont il dispose.

Les réductions de valeur ne seront actées que si elles ont un caractère durable.

Des reprises de réduction de valeur peuvent être opérées lors d'un retour à meilleure fortune et pour autant que cette reprise ait un caractère durable.

5. Créances à moins d'un an

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition et feront l'objet de réductions de valeur lorsque leur valeur de réalisation est inférieure à leur valeur comptable. Le critère de durabilité sera pris en considération.

6. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les placements de trésorerie et valeurs disponibles sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou valeur nominale hors frais accessoires.

7. Comptes de régularisation

Sont portés à cette rubrique, les différentes corrections sur produits et charges ou estimations de produits à recevoir ainsi que de charges à imputer dont il faut tenir compte.

PASSIF

1. Provision pour risques est charges

Le Conseil d'Administration procédera chaque année à un examen complet des provisions antérieurement constituées ou à constituer en couverture de risques et charges auxquels l'entreprise est soumise.

Il fixera pour chaque type de risque les méthodes d'évaluation appropriées.

2. Dettes

Les dettes sont reprises au passif du bilan à leur valeur nominale.

3. Comptes de régularisation

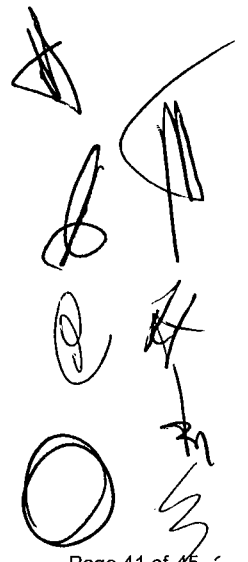
Sont portés à cette rubrique, les différentes corrections sur produits et charges ou estimations de produits acquis ainsi que de charges à reporter dont il faut tenir compte.

COMPTES D'ORDRE

Sous cette rubrique sont inscrits, par catégorie, les engagements et droits de recours résultant :

- de sûretés réelles ou personnelles attachées aux dettes ou engagements de tiers ;
- de promesses d'achat ou de rachat ;

- tous les engagements ou droits de recours qui ne figure pas au bilan.

A collection of handwritten signatures and initials, including a large stylized signature, a circular mark, and several other scribbles.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES
SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL**

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	12,7	3,2	9,5
Temps partiel	1002	0,6	0	0,6
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	13	3,2	9,8
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	20.127	5.432	14.695
Temps partiel	1012	469	0	469
Total	1013	20.596	5.432	15.164
Frais de personnel				
Temps plein	1021			
Temps partiel	1022			
Total	1023	2.082.874	512.707	1.570.167
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	0	0	0

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	12,5	3	9,5
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	20.990	5.298	15.692
Frais de personnel	1023	1.867.856	407.924	1.459.932
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	0	0	0

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	14		14
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	14		14
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	4		4
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121	10		10
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	14		14
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150	0,6	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	1.071	
Frais pour la société	152	49.399	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	1		1
210	1		1
211			
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

- Pension
- Chômage avec complément d'entreprise
- Licenciement
- Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305			
310			
311			
312			
313			
340			
341			
342			
343			
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour la société	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour la société	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	

A
 H
 e
 O
 M
 S



SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT DE MONS, DU BORNAGE ET DU CENTRE SA (EN ABRÉGÉ I.B.C)

Rapport du commissaire

30 juin 2023

**RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ POUR L'EXERCICE CLOS
LE 30 JUIN 2023****(COMPTES ANNUELS)**

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de I.B.C SA (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 28 octobre 2022, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 30 juin 2025. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de I.B.C durant 13 exercices consécutifs.

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS**Opinion sans réserve**

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 30 juin 2023, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 185.352.831 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 85.238.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 30 juin 2023, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- ▶ nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
 - ▶ nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
 - ▶ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
 - ▶ nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
 - ▶ nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.
- Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

- ▶ Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.
- ▶ Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été ventilés et valorisés dans l'annexe des comptes annuels.

Autres mentions

- ▶ Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- ▶ La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- ▶ Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts, du Code des sociétés et des associations.

Gosselies, le 3 octobre 2023

RSM INTERAUDIT SRL
COMMISSAIRE
REPRÉSENTÉE PAR

THIERRY LEJUSTE
ASSOCIÉ

**S.A. Invest Mons-Borinage-Centre
Rapport de gestion du Conseil d'Administration
à l'Assemblée Générale Ordinaire
du 27 octobre 2023**

Conformément aux prescriptions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'activité de notre société au cours de l'exercice 2022-2023 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2023.

La S.A. Invest Mons-Borinage-Centre a été créée le 23 février 1989. Son capital est détenu à hauteur de 45,45 % par la S.A. WE et 54,55 % par la S.A. HFDP.

Tout au long de cet exercice, la S.A. Invest Mons-Borinage-Centre a poursuivi sa politique d'investissement soutenue en faveur des P.M.E..

Ainsi, depuis la création de la S.A. Invest Mons-Borinage-Centre jusqu'au 30 juin 2023, 124.423.199 € ont été engagés en vue de financer 339 sociétés au travers de 602 interventions réparties comme suit : 51 prises de participations, 1 prêt convertible, 160 prêts subordonnés, 115 prêts sans garantie, 219 prêts partiellement garantis et 56 avances à terme fixe.

En consolidant les interventions des différentes structures du Groupe IMBC (S.A. Invest Mons-Borinage-Centre et ses filiales sans compter les interventions réalisées au travers des fonds de fonds), le volume d'activité est le suivant :

- Depuis sa création, 2.457 financements ont été accordés au profit de 1.290 P.M.E. pour un montant total de 629.385.764 €.
- Au cours de cet exercice, 157 financements ont été accordés au profit de 115 P.M.E. pour un montant total de 48.672.577 €.

Ces chiffres attestent du rythme d'investissement élevé du Groupe IMBC malgré un léger tassement conjoncturel.

En termes d'évolution des affaires, l'étude approfondie d'un certain nombre de dossiers nous a conduits à libérer les interventions suivantes :

1 prise de participation dans 1 société pour un montant de	5.000.000,00 €
1 prêt obligataire convertible dans 1 société pour un montant de	250.000,00 €
17 prêts subordonnés dans 17 sociétés pour un montant de	2.335.000,00 €
6 prêts garantis dans 6 sociétés pour un montant de	1.420.943,66 €
3 avances à terme fixe dans 3 sociétés pour un montant de	710.000,00 €

Parmi les dossiers signés, 225.000 € restent à libérer.

Au cours de l'exercice,	
des rachats d'actions ou parts ont été réalisés à concurrence de	535.000,00 €
des remboursements contractuels ont été enregistrés à concurrence de	2.001.331,12 €
des réductions de valeur sur créances ont été actées pour un montant de	154.805,51 €
des reprises de réductions de valeur sur créances ont été actées pour un montant de	126.437,43 €
des remboursements contractuels sur avances à terme fixe ont été enregistrés à concurrence de	60.000,00 €

COMPTES ANNUELS

Nous commentons, ci-après, les postes les plus significatifs du bilan et du compte de résultats.
Ces commentaires complètent les renseignements donnés à l'annexe aux comptes annuels.

BILAN

Actif

II.	<u>Immobilisations incorporelles</u>	29.219,92 €
II.	<u>Immobilisations corporelles</u>	4.977.185,11 €
IV.	<u>Immobilisations financières</u>	131.636.927,34 €
	Cette rubrique comprend les prises de participation et les prêts en cours auprès des entreprises du portefeuille ainsi que les prises de participation dans les filiales.	
VI.	<u>Autres créances</u>	18.053.816,73 €
	Cette rubrique comprend les avances à terme fixe en cours auprès des entreprises du portefeuille ainsi que les avances relatives à la convention de cash-pooling.	
VIII.	<u>Placements de trésorerie</u>	29.183.468,26 €
	Cette rubrique comprend des placements à terme.	
IX.	<u>Valeurs disponibles</u>	1.316.220,98 €
	Avoirs à vue.	
X.	<u>Comptes de régularisation</u>	155.992,30 €
	Intérêts acquis sur créances, sur compte courant et sur compte à terme et charges à reporter.	

Passif

I.	<u>Capital souscrit</u>	550.000,00 €
	Le capital est représenté par 22.000 actions.	
II.	<u>Plus-Value de réévaluation</u>	2.994.261,00 €
	Plus-Value de réévaluation bâtiment.	
IV.	<u>Réserves</u>	1.870.726,67 €
A.	<u>Réserve légale</u>	55.000,00 €
	Situation au 30/06/2022	55.000,00 €
	Dotation de l'exercice 2022-2023	0,00 €
B.	<u>Réserve indisponible</u>	1.815.726,67 €
	Situation au 30/06/2022	1.773.107,82_€
	Dotation de l'exercice 2022-2023	42.618,85 €
V.	<u>Bénéfice reporté</u>	1.584.926,97_€
	Situation au 30/06/2022	1.542.308,09 €
	Résultat de l'exercice 2022-2023	42.618,88 €
VI.	<u>Subsides</u>	65.198,52 €

VIII. Dettes à plus d'un an 162.336.065,46 €

Il s'agit du prêt de la S.A. Wallonie Entreprendre (ex-SOWALFIN) et des emprunts bancaires à long terme.

IX. Dettes à un an au plus 15.926.602,63 €

Ce poste reprend principalement la dette bancaire à court terme ainsi que l'échéant dans l'année de la dette bancaire à long terme, les dettes fournisseurs, les dettes fiscales et salariales et les avances Interco.

X. Comptes de régularisation 25.049,39 €

COMPTE DE RESULTATS

Charges

I. Services et biens divers 1.132.645,87 €

Il s'agit principalement de la facturation de services prestés par des tiers.

II. Rémunérations et charges sociales 2.082.873,86 €

III. Amortissements 227.491,15 €

IV. Autres charges d'exploitation 42.576,42 €

Cette rubrique comprend le précompte immobilier, les cotisations INASTI et les frais de publications légales.

V. Charges financières 874.708,51 €

Il s'agit principalement d'intérêts sur emprunt, sur avances interco et sur l'avance WE.

VIII. Charges exceptionnelles 265.787,56 €

X. Impôts 27.436,61 €

Produits

I. Autres produits d'exploitation 3.074.936,96 €

Revenus de gestion de Fonds 3.069.018,56 €
Autres produits d'exploitation 5.918,40 €

IV. Produits financiers 1.293.633,32 €

Produits des actifs circulants 657.494,17 €
Produits financiers sur créances 306.981,94 €
Intérêts s/avance Interco 322.554,25 €
Autres produits financiers 6.602,96 €

VII. Produits exceptionnels 370.187,43 €

Cette rubrique comprend principalement les reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières et les récupérations post-faillite.

RESULTAT 85.237,73 €

AFFECTATION BENEFICIAIRE

Nous soumettons à votre approbation l'affectation bénéficiaire que nous avons comptabilisée comme suit :

- Résultat de l'exercice 2022-2023 :	85.237,73 €
- Bénéfices reportés exercices précédents :	1.542.308,09 €
- Résultat à affecter :	1.627.545,82 €
- Dotation à la réserve légale :	0,00 €
- Dotation aux autres réserves :	42.618,85 €
- Résultat avant distribution de dividendes :	1.584.926,97 €
- Distribution de dividendes :	0,00 €
- Report à nouveau :	1.584.926,97 €

REGLES D'EVALUATION

La S.A. Invest Mons-Borinage-Centre procède à l'amortissement prorata temporis pour l'ensemble des nouvelles acquisitions de l'exercice. Signalons en outre que la règle de l'amortissement linéaire est appliquée.

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES (Art 3:6, §1, 1° CSA)

La S.A. Invest Mons-Borinage-Centre n'est confrontée à aucun risque ou incertitude autre que ceux résultant des activités de l'entreprise.

En raison du type d'activité exercée par la S.A. Invest Mons-Borinage-Centre et de ses modalités de fonctionnement, le risque et les incertitudes pouvant l'affecter reposent principalement sur l'évolution des sociétés participées.

Dès lors, chaque entreprise du portefeuille fait l'objet d'une revue approfondie et périodique et d'une évaluation en termes de risque sur base prudentielle.

Lors de cette revue, différents éléments propres à l'entreprise et/ou l'intervention ou conjoncturels sont pris en compte dont notamment :

- La viabilité financière, technique et commerciale de l'entreprise.
- La présence de retards éventuels auprès d'IMBC ou d'autres organismes.
- La survenance d'un risque.
- La nature de l'intervention et la hauteur des garanties éventuelles.
- L'impact des crises successives (Covid-19, crise énergétique,...).

Lorsqu'à un moment de la vie d'une entreprise du portefeuille, une intervention est jugée trop incertaine et qu'un risque de non recouvrement est suspecté, une réduction de valeur de prudence est appliquée.

Soulignons que, suite à la crise sanitaire liée au COVID-19 et suite à la crise énergétique, la S.A. Invest Mons-Borinage-Centre a suivi son portefeuille au plus près et a tenu compte de l'impact potentiel de celles-ci, en fonction des informations dont elle dispose jusqu'au moment de la rédaction de ce rapport, afin d'évaluer l'éventuel risque de non recouvrement de ses créances.

C'est en appliquant cette politique de prudence que, cette année, la S.A. Invest Mons-Borinage-Centre a acté des réductions de valeur pour un montant total de 154.805,51 €. A contrario, signalons que des reprises de réduction de valeur pour un montant total de 126.437,43 € ont été réalisées suite à l'amélioration de la situation de certaines interventions.

EVENEMENTS INTERVENUS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE (Art 3:6, § 1, 2° CSA)

Néant.

INDICATIONS SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE (Art 3:6, §1, 3° CSA)

A ce jour, nous n'avons connaissance d'aucune incertitude ou risques significatifs susceptibles d'influencer la situation financière de la société, hormis la crise énergétique qui impacte les entreprises du portefeuille et la guerre en Ukraine qui a des conséquences également sur certaines d'entre elles.

Compte tenu de ces circonstances, une attention particulière est portée à ces entreprises.

INDICATIONS RELATIVES AUX ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT (Art 3:6, §1, 4° CSA)

La S.A. Invest Mons-Borinage-Centre n'a pas engagé de dépense en matière de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

INDICATIONS RELATIVES A L'EXISTENCE DE SUCCURSALES (Art 3:6, §1, 5° CSA)

Néant.

INDICATIONS QUANT A L'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS (Art 3:6, §1, 8° CSA)

Néant.

REMUNERATION ADMINISTRATEURS PUBLICS

Voir rapport de Rémunérations en annexe.

CONFLITS D'INTERETS (art 7:96 § 1, al 2 CSA)

Au cours de l'exercice, il n'y a pas eu de décision du Conseil d'Administration de la S.A. Invest Mons-Borinage-Centre nécessitant l'application d'une telle procédure.

POLITIQUE EN MATIERE D'ESG

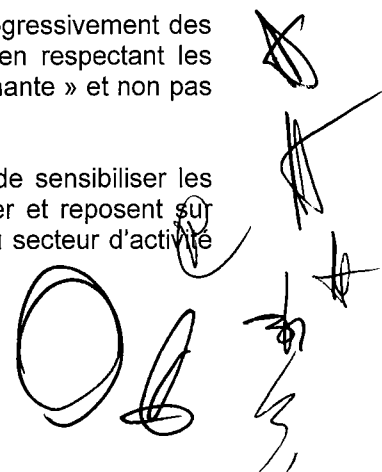
Au cours de l'exercice 2022-2023, la S.A. Invest Mons-Borinage-Centre a poursuivi sa réflexion en matière de politique ESG.

Cette démarche a pour but de soutenir le développement économique durable et d'anticiper le potentiel impact économique pour les PME qui sont fournisseur ou sous-traitant des entreprises soumises aux dispositifs légaux et réglementaires.

La réflexion menée l'a donc été pour notre propre activité ainsi que sur les conséquences prévisibles pour les entreprises du portefeuille. La sensibilisation de ces dernières à ces contraintes est essentielle pour les aider à maintenir une rentabilité et une position concurrentielle.

Comme il n'existe pas, à ce stade, de cadre normatif défini, il a été décidé d'intégrer progressivement des critères ESG dans l'exercice du métier de la S.A. Invest Mons-Borinage-Centre, tout en respectant les fondamentaux de la stratégie. En effet, il s'agit de mener une politique ESG « accompagnante » et non pas « contraignante » pour les PME.

Toutes les démarches entamées à ce stade ont donc pour objectif d'accompagner et de sensibiliser les entreprises du portefeuille à ces préoccupations dans l'exercice quotidien de leur métier et reposent sur l'établissement d'un nombre limité de critères ESG, pertinents au regard de la taille et du secteur d'activité de l'entreprise.



Rapport de rémunération¹

Informations générales

Nom de l'organisme :	Société d'Investissement de Mons, du Borinage et du Centre
Nature juridique :	Société anonyme
Références légales :	n/a
Ministre de tutelle :	Willy BORSUS
Période de reporting :	Janvier 2022 à décembre 2022

A. Informations relatives aux Administrateurs publics

1. Informations relatives aux mandats et à la rémunération

Nom de l'organe de gestion* : Conseil d'administration	Titre	Date de désignation	Durée du mandat	Rémunération brute annuelle
		JJ/MM/AAAA	Années	EUR
Fabienne COUSIN	Administrateur	25/10/2019	Échéance en octobre 2024	2.012,98 €
Olivier DESTREBECQ	Administrateur	25/10/2019	Échéance en octobre 2024	1.108,53 €
Anaïs GOFFINET	Administrateur	25/10/2019	Échéance en octobre 2024	1.267,93 €
Catherine HOCQUET	Administrateur	25/10/2019	Échéance en octobre 2024	2.186,96 €
Mehdi MEZHOUD	Administrateur	25/10/2019	Échéance en octobre 2024	1.749,36 €

Commentaires

- Jusqu'au 20 juin 2022, le Conseil d'administration se composait de 14 Administrateurs répartis comme suit :
 - Le nombre d'Administrateurs publics s'élève à 5 conformément à la décision du Gouvernement wallon du 19 avril 2018.
 - Le nombre d'Administrateurs privés représentant les Actionnaires de catégorie B (secteur privé) s'élève à 7.
 - Le nombre d'Administrateurs indépendants privés s'élève à 2.
- Depuis le 21 juin 2022, le Conseil d'administration se compose de 15 Administrateurs répartis comme suit :

¹ Visé à l'article 15, §1^{er} du décret du 12 février 2004 relatif au statut l'administrateur public et du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution.

* Mentionner ici les noms et prénoms. Le rapport de rémunération doit comprendre les informations individuelles et nominatives prévues à l'article 15, §2 et §3 du décret du 12 février 2004 relatif au statut l'administrateur public et du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution

- Le nombre d'Administrateurs publics s'élève à 5 conformément à la décision du Gouvernement wallon du 19 avril 2018.
 - Le nombre d'Administrateurs privés représentant les Actionnaires de catégorie B (secteur privé) s'élève à 7.
 - Le nombre d'Administrateurs indépendants privés s'élève à 3.
- Les montants des rémunérations (jetons de présence) concernent la S.A. Invest Mons-Borinage-Centre - maison mère - et ses 2 filiales la S.A. IMBC Capital Risque et la S.A. IMBC 2020.

2. Règles générales relatives à la rémunération des Administrateurs publics

- Rémunération de l'Administrateur public :
- Rémunération de base annuelle ou mensuelle : non applicable.
 - Jeton de présence par réunion : 225 € indexé, sur base d'une présence effective lors des 3 réunions du Conseil d'Administration de IMBC et ses 2 filiales ; la S.A. IMBC Capital Risque et la S.A. IMBC 2020. Si un Administrateur n'est présent qu'à 1 ou 2 réunions sur les 3, le montant du jeton est proraté (75 € indexé, par séance). Ce montant ne tient pas compte des frais de déplacement.
 - Frais de déplacement : couverture des frais de déplacement dans les formes et conditions fixées par l'arrêté du Gouvernement wallon du 18 décembre 2003 portant Code de la Fonction publique wallonne.
 - Autres avantages : non applicable.

3. Informations relatives aux mandats dérivés

Le mandat dérivé est le mandat ou la fonction exercé par l'Administrateur public qui lui a été confié par ou sur proposition de l'organisme dont il est issu.

Nom de l'organe de gestion*	Liste des mandats dérivés	Rémunération annuelle brute reversée à l'organisme
		EUR
Fabienne COUSIN	Administrateur de IMBC Capital Risque Administrateur de IMBC 2020	Mandat gratuit
Olivier DESTREBECQ	Administrateur de IMBC Capital Risque Administrateur de IMBC 2020	Mandat gratuit
Anaïs GOFFINET	Administrateur de IMBC Capital Risque Administrateur de IMBC 2020	Mandat gratuit
Catherine HOCQUET	Administrateur de IMBC Capital Risque Administrateur de IMBC 2020	Mandat gratuit

* Mentionner ici les noms et prénoms. Le rapport de rémunération doit comprendre les informations individuelles et nominatives prévues à l'article 15, §2 et §3 du décret du 12 février 2004 relatif au statut l'administrateur public et du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution

Mehdi MEZHOUD	Administrateur de IMBC Capital Risque Administrateur de IMBC 2020	Mandat gratuit
---------------	--	----------------

Commentaires :

n/a

4. Informations relatives à la répartition des genres

Jusqu'au 20 juin 2022

	Femmes	Hommes	Total
Membres de l'organe de gestion			
- dont Administrateurs publics	3	2	5
- dont Administrateurs non publics	3	6	9

Depuis le 21 juin 2022

	Femmes	Hommes	Total
Membres de l'organe de gestion			
- dont Administrateurs publics	3	2	5
- dont Administrateurs non publics	3	7	10

Commentaires

n/a

5. Informations relatives à la participation aux réunions

*	Conseil d'Administration	Comité de rémunérations	Comité d'audit
Fabienne COUSIN	24/27	n/a	n/a
Olivier DESTREBECQ	13/27	n/a	n/a
Anaïs GOFFINET	15/27	n/a	n/a
Catherine HOCQUET	26/27	3/3	n/a
Mehdi MEZHOUD	21/27	n/a	2/2

* Mentionner ici les noms et prénoms. Le rapport de rémunération doit comprendre les informations individuelles et nominatives prévues à l'article 15, §2 et §3 du décret du 12 février 2004 relatif au statut l'administrateur public et du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution

Commentaires

Le nombre de 27 réunions de Conseil d'Administration correspond aux réunions qui se sont tenues en présentiel et en visioconférence au sein des 3 structures du Groupe IMBC : S.A. IMBC, S.A. IMBC Capital Risque et S.A. IMBC 2020.

Les gestionnaires privés ont assisté à l'ensemble des réunions des Conseils d'Administration, soit un taux de présence de 100 %.

B. Informations relatives au(x) gestionnaire(s)

1. Informations relatives à la relation de travail

*	Nature de la relation de travail	Si contrat: - Type de contrat - Date signature - Date entrée en fonction	Si mandat fonction publique: - Date A.G.W. désignation - Date entrée en fonction
Jean-Sébastien BELLE	Statut indépendant	Entrée en fonction le 30 septembre 1991 Depuis le 7 novembre 2014, convention de gestion d'indépendant	n/a
Sylvie CRETEUR	Statut salarié	CDI à dater du 1 ^{er} avril 1993	n/a

Commentaires

n/a

2. Informations relatives à la rémunération

Détail de la rémunération brute annuelle relative à la période de reporting (montants en EUR).

	Jean-Sébastien BELLE*	Sylvie CRETEUR*
Rémunération de base	285.048 €	285.277,66 €
Rémunération variable (le cas échéant)	n/a	n/a
Plan de pension complémentaire (le cas échéant)	16.600,01 €	35.238,37 €
Autres composantes de la rémunération	n/a	n/a
Total (rémunération brute annuelle)	301.648,01 €	320.516,03 €

* Mentionner ici les noms et prénoms. Le rapport de rémunération doit comprendre les informations individuelles et nominatives prévues à l'article 15, §2 et §3 du décret du 12 février 2004 relatif au statut l'administrateur public et du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution

Commentaires

- En ce qui concerne la rémunération que Monsieur Jean-Sébastien BELLE a perçu pour l'année 2022, il est précisé que le montant repris correspond au coût société en tant qu'indépendant, lequel prend à sa charge ses propres cotisations sociales, considérant également que la société ne doit pas prendre à sa charge les cotisations O.N.S.S. patronales.
- En ce qui concerne Madame Sylvie CRETEUR, le montant de la rémunération indiqué pour l'année 2022 comprend l'O.N.S.S. travailleur. Il est par ailleurs précisé que le Groupe prend en charge des frais propres à l'employeur et de télétravail forfaitaires dont le montant est estimé à 4.628,36 € par an.
- Depuis sa mise en place, le plan de pension complémentaire a toujours été à contribution définie (et non d'un but à atteindre) et respecte la « règle des 80 % ».

3. Modalités de paiement de la rémunération variable (le cas échéant)

Il n'existe aucune rémunération variable pour les gestionnaires.

4. Informations relatives aux indemnités de départ

Application des dispositions générales en cette matière.

5. Informations relatives aux mandats dérivés

Le mandat dérivé est le mandat ou la fonction exercé par le gestionnaire qui lui a été confié par ou sur proposition de l'organisme dont il est issu.

Nom de l'organe de gestion* : Conseil d'administration	Liste des mandats dérivés	Rémunération annuelle brute reversée à l'organisme
		EUR
Jean-Sébastien BELLE	S.A. IMBC Spinnova S.A. IMBC Immo Lease	Mandats exercés à titre gratuit
Sylvie CRETEUR	Jusqu'au 15 novembre : S.A. IMBC Spinnova Jusqu'au 14 novembre S.A. : IMBC Immo Lease	Mandats exercés à titre gratuit

* Mentionner ici les noms et prénoms. Le rapport de rémunération doit comprendre les informations individuelles et nominatives prévues à l'article 15, §2 et §3 du décret du 12 février 2004 relatif au statut l'administrateur public et du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution

Nom de l'organe de gestion* : Gestionnaire	Liste des mandats dérivés	Rémunération annuelle brute reversée à l'organisme
		EUR
Sylvie CRETEUR	Depuis le 15 novembre : S.A. IMBC Spinnova Depuis le 14 novembre : S.A. IMBC Immo Lease	Fonctions exercées à titre gratuit

Commentaires :

Le Groupe IMBC étant une société de financement et de capital à risque, il est, dans l'essence même de ses activités, indispensable que les membres de son personnel, en ce compris les gestionnaires, exercent des mandats d'Administrateur dans les sociétés du portefeuille.

Les mandats que les gestionnaires, voire même les membres du personnel du Groupe IMBC exercent pour le Groupe dans le cadre de leur fonction le sont à titre gratuit ou s'il échet, les rémunérations sont versées directement à la maison mère.

10/11/2004
FBI

* Mentionner ici les noms et prénoms. Le rapport de rémunération doit comprendre les informations individuelles et nominatives prévues à l'article 15, §2 et §3 du décret du 12 février 2004 relatif au statut l'administrateur public et du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **IMBC CAPITAL RISQUE**

Forme juridique : Société anonyme

Adresse : Rue des Quatre Fils Aymon

N° : 12-14

Boîte :

Code postal : 7000

Commune : Mons

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Hainaut, division Mons

Adresse Internet :

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0809.432.039

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

21-02-2019

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en approuvés par l'assemblée générale du

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

au

l'exercice précédent des comptes annuels du

au

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-cap 6.1, C-cap 6.2.2, C-cap 6.2.3, C-cap 6.2.4, C-cap 6.2.5, C-cap 6.3.1, C-cap 6.3.4, C-cap 6.3.5, C-cap 6.3.6, C-cap 6.5.2, C-cap 6.8, C-cap 6.11, C-cap 6.17, C-cap 6.18.1, C-cap 6.18.2, C-cap 6.20, C-cap 7, C-cap 8, C-cap 9, C-cap 10, C-cap 11, C-cap 12, C-cap 13, C-cap 14, C-cap 15

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

TANCREDI Alfredo

Avenue du centenaire 52
7022 Hyon
BELGIQUE
Début de mandat : 2018-11-26

Fin de mandat : 2023-10-27

Administrateur



GOFFINET Anaïs

Rue de la Couronne 53
7334 Hautrage
BELGIQUE
Début de mandat : 2019-10-25

Fin de mandat : 2024-10-25

Administrateur

PRIGNON Anne

rue Emile Servais 28
6032 Mont-sur-Marchienne
BELGIQUE
Début de mandat : 2018-11-26

Fin de mandat : 2023-10-27

Administrateur

COLMANT Bruno

Avenue de Toutes les Couleurs 60
1200 Woluwe-Saint-Lambert
BELGIQUE
Début de mandat : 2022-06-21

Fin de mandat : 2023-10-27

Administrateur

SITA Bruno

Rue des Flamands 17
7170 Manage
BELGIQUE
Début de mandat : 2022-10-28

Fin de mandat : 2023-10-27

Administrateur

HOCQUET Catherine

Route d'Ath 112
7020 Nimy (Mons)
BELGIQUE
Début de mandat : 2019-10-25

Fin de mandat : 2024-10-25

Administrateur

de DORLODOT Damien

Square du Lion 9
1470 Genappe
BELGIQUE
Début de mandat : 2018-11-26
Début de mandat : 2022-10-28

Fin de mandat : 2022-10-28
Fin de mandat : 2023-10-27

Administrateur

Vice-président du Conseil d'Administration

FRIART Dominique

Rue des Sars 2
7000 Mons
BELGIQUE
Début de mandat : 2018-11-26

Fin de mandat : 2023-10-27

Administrateur

COUSIN Fabienne

Rue Emile Vandervelde 140
7000 Mons
BELGIQUE
Début de mandat : 2019-10-25

Fin de mandat : 2024-10-25

Administrateur



BELLE Jean-Sébastien

Chaussée de Mons 525

7810 Maffle

BELGIQUE

Début de mandat : 2018-11-26

Fin de mandat : 2022-10-28

Président du Conseil d'Administration

MEZHOUD Medhi

rue des Fonds Gaillards 108

7100 La Louvière

BELGIQUE

Début de mandat : 2019-10-25

Fin de mandat : 2024-10-25

Administrateur

MARTIN Michel

avenue du Bel Horizon 17

6530 Thuin

BELGIQUE

Début de mandat : 2018-11-26

Fin de mandat : 2023-10-27

Administrateur

CRAPPE Nathalie

Rue de Frameries 46

7040 Quevy-le-Petit

BELGIQUE

Début de mandat : 2022-10-28

Fin de mandat : 2023-10-27

Administrateur

DESTREBECQ Olivier

Rue Arthur Warocqué 50

7100 La Louvière

BELGIQUE

Début de mandat : 2019-10-25

Fin de mandat : 2024-10-25

Administrateur

ROLAND Serge

Voie des Curés 5

7050 Jurbise

BELGIQUE

Début de mandat : 2018-11-26

Fin de mandat : 2022-10-28

Vice-président du Conseil d'Administration

Début de mandat : 2022-10-28

Fin de mandat : 2023-10-27

Président du Conseil d'Administration

CRETEUR Sylvie

Rivage de Buisseret 10

7180 Senefte

BELGIQUE

Début de mandat : 2018-11-26

Fin de mandat : 2022-10-28

Administrateur délégué

S.A. Holding Financière du Ponant

0691729863

Rue des Quatre Fils Aymon 12-14

7000 MONS

BELGIQUE

Début de mandat : 2018-11-26

Fin de mandat : 2023-10-27

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

NICOLAS Louis

S.A. SOWALFIN

0227842904

Avenue Maurice Destenay 13

4000 Liège

BELGIQUE

Début de mandat :

Fin de mandat : 2023-01-01

Observateur

Représenté directement ou indirectement par :

WEERTS John

S.A. Wallonie Entreprendre

0793630244

Avenue Maurice Destenay 13

4000 Liège

BELGIQUE

Début de mandat : 2023-01-01

Début de mandat : 2023-06-09

Fin de mandat : 2023-06-09

Fin de mandat :

Observateur

Observateur

Représenté directement ou indirectement par :

WEERTS John

KARLSHAUSEN Pierre-Yves

RSM Interaudit SRL (B00091)

0436391122

Rue Antoine de Saint Exupéry 14

6041 Gosselies

BELGIQUE

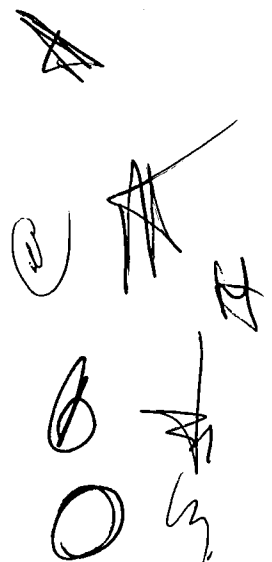
Début de mandat : 2021-10-22

Fin de mandat : 2024-10-25

Réviseur d'entreprises

Représenté directement ou indirectement par :

LEJUSTE Thierry (A01286)



DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

~~A~~
 C
 A
 B
 O

COMPTES ANNUELS
BILAN APRÈS RÉPARTITION
ACTIF
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT
ACTIFS IMMOBILISÉS
Immobilisations incorporelles
Immobilisations corporelles

Terrains et constructions

Installations, machines et outillage

Mobilier et matériel roulant

Location-financement et droits similaires

Autres immobilisations corporelles

Immobilisations en cours et acomptes versés

Immobilisations financières

Entreprises liées

Participations

Créances

Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation

Participations

Créances

Autres immobilisations financières

Actions et parts

Créances et cautionnements en numéraire

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
6.1	20		
	21/28	<u>78.057.303</u>	<u>70.656.765</u>
6.2	21		
6.3	22/27		
	22		
	23		
	24		
	25		
	26		
	27		
6.4/6.5.1	28	78.057.303	70.656.765
6.15	280/1	3.800.000	3.800.000
	280	3.800.000	3.800.000
	281		
6.15	282/3	4.525.764	3.589.925
	282	4.054.539	3.054.542
	283	471.225	535.383
	284/8	69.731.539	63.266.840
	284	434.344	559.352
	285/8	69.297.195	62.707.488







	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	72.865.324	74.632.150
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	11.200.738	5.482.447
Créances commerciales		40		
Autres créances		41	11.200.738	5.482.447
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53	59.058.734	61.508.131
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	59.058.734	61.508.131
Valeurs disponibles		54/58	2.605.852	7.641.359
Comptes de régularisation	6.6	490/1		213
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	150.922.627	145.288.915

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>138.168.732</u>	<u>137.802.051</u>
Apport	6.7.1	10/11	130.487.964	130.487.964
Capital		10	130.487.964	130.487.964
Capital souscrit		100	130.487.964	130.487.964
Capital non appelé		101		
En dehors du capital		11		
Primes d'émission		1100/10		
Autres		1109/19		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	5.129.203	4.936.696
Réserves indisponibles		130/1	5.129.203	4.936.696
Réserve légale		130	626.153	607.819
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319	4.503.050	4.328.877
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	2.551.565	2.377.391
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	<u>105.625</u>	<u>105.625</u>
Provisions pour risques et charges		160/5	105.625	105.625
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5	105.625	105.625
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	12.648.270	7.381.239
Dettes à plus d'un an	6.9	17	4.500.000	
Dettes financières		170/4	4.500.000	
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	4.500.000	
Autres emprunts		174		
175		175		
1750		1750		
Fournisseurs		1751		
Effets à payer		176		
Acomptes sur commandes		178/9		
Autres dettes				
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	8.107.779	7.359.415
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	500.000	5.500.000
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	12.289	11.570
Fournisseurs		440/4	12.289	11.570
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45		
Impôts		450/3		
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48	7.595.490	1.847.845
Comptes de régularisation	6.9	492/3	40.491	21.824
TOTAL DU PASSIF		10/49	150.922.627	145.288.915

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	13.008	489.108
Chiffre d'affaires		70		
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)	71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74		4.604
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	13.008	484.504
Coût des ventes et des prestations		60/66A	1.935.794	2.025.736
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)	609		
Services et biens divers		61	1.933.682	1.860.908
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10 62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630		89
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10 631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10 635/8		
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	2.112	2.246
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		162.493
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	-1.922.786	-1.536.628

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	3.562.062	2.789.352
Produits financiers récurrents		75	3.187.083	2.179.063
Produits des immobilisations financières		750	1.267.759	564.788
Produits des actifs circulants		751	1.824.022	1.551.271
Autres produits financiers	6.11	752/9	95.302	63.004
Produits financiers non récurrents	6.12	76B	374.979	610.289
		65/66B	1.272.595	328.108
Charges financières				
Charges financières récurrentes	6.11	65	331.179	231.229
Charges des dettes		650	33.880	11.171
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651		
Autres charges financières		652/9	297.299	220.058
Charges financières non récurrentes	6.12	66B	941.416	96.879
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	366.681	924.616
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13	67/77	
Impôts		670/3		
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	366.681	924.616
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	366.681	924.616

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-) 9906	2.744.072	2.862.815
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) (9905)	366.681	924.616
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P	2.377.391	1.938.199
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2		
sur l'apport	791		
sur les réserves	792		
Affectation aux capitaux propres	691/2	192.507	485.424
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920	18.334	46.231
aux autres réserves	6921	174.173	439.193
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-) (14)	2.551.565	2.377.391
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7		
Rémunération de l'apport	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8051P	XXXXXXXXXX	43.970
8021		
8031		
(+)/(-) 8041		
8051	43.970	
8121P	XXXXXXXXXX	43.970
8071		
8081		
8091		
8101		
(+)/(-) 8111		
8121	43.970	
81311	<u>0</u>	

~~AA~~ ~~BB~~

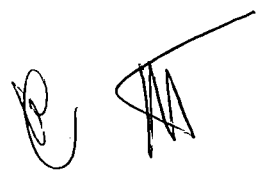
~~CC~~ ~~DD~~

B ~~EE~~

03

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	XXXXXXXXXX	4.474
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162		
Cessions et désaffectations	8172		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	4.474	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	XXXXXXXXXX	4.474
Mutations de l'exercice			
Actés	8272		
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	4.474	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)		


MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8193P	XXXXXXXXXX	251.263

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8163		
------	--	--

Cessions et désaffectations

8173		
------	--	--

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8183		
--------------	--	--

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8193	251.263	
------	---------	--

Plus-values au terme de l'exercice

8253P	XXXXXXXXXX	
-------	------------	--

Mutations de l'exercice

Actées

8213		
------	--	--

Acquises de tiers

8223		
------	--	--

Annulées

8233		
------	--	--

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8243		
--------------	--	--

Plus-values au terme de l'exercice

8253		
------	--	--

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8323P	XXXXXXXXXX	251.263
-------	------------	---------

Mutations de l'exercice

Actés

8273		
------	--	--

Repris

8283		
------	--	--

Acquis de tiers

8293		
------	--	--

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8303		
------	--	--

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8313		
--------------	--	--

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8323	251.263	
------	---------	--

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(24)		
------	--	--

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	XXXXXXXXXX	3.800.000
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	3.800.000	
Plus-values au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Montants non appelés au terme de l'exercice	(+)/(-) 8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)	<u>3.800.000</u>	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	<u>XXXXXXXXXX</u>	
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change	(+)/(-) 8621		
Autres	(+)/(-) 8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Acquisitions
- Cessions et retraits
- Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actées
- Acquises de tiers
- Annulées
- Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actées
- Reprises
- Acquises de tiers
- Annulées à la suite de cessions et retraits
- Transférées d'une rubrique à une autre

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mutations de l'exercice

- Additions
- Remboursements
- Réductions de valeur actées
- Réductions de valeur reprises
- Différences de change
- Autres

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8392P	XXXXXXXXXX	3.054.542
8362	2.500.004	
8372	1.500.007	
(+)(-) 8382		
8392	4.054.539	
8452P	XXXXXXXXXX	
8412		
8422		
8432		
(+)(-) 8442		
8452		
8522P	XXXXXXXXXX	
8472		
8482		
8492		
8502		
(+)(-) 8512		
8522		
8552P	XXXXXXXXXX	
(+)(-) 8542		
8552		
(282)	<u>4.054.539</u>	
283P	XXXXXXXXXX	535.383
8582		
8592	64.158	
8602		
8612		
(+)(-) 8622		
(+)(-) 8632		
(283)	<u>471.225</u>	
8652		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	XXXXXXXXXX	621.856
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	621.856	
Plus-values au terme de l'exercice			
	8453P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8523P	XXXXXXXXXX	62.504
Mutations de l'exercice			
Actées	8473	125.008	
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523	187.512	
Montants non appelés au terme de l'exercice			
	8553P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
	(+)/(-) 8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE			
	(284)	<u>434.344</u>	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE			
	285/8P	<u>XXXXXXXXXX</u>	62.707.488
Mutations de l'exercice			
Additions	8583	17.576.310	
Remboursements	8593	10.545.174	
Réductions de valeur actées	8603	816.408	
Réductions de valeur reprises	8613	374.979	
Différences de change	(+)/(-) 8623		
Autres	(+)/(-) 8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE			
	(285/8)	<u>69.297.195</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE			
	8653		

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) ou (-) (en unités)
AMB S.A. 0401117170 BELGIQUE	Actions	398	5,01		2022-12-31	EUR	18.257.806	5.716.640
Gallee Energy 1 S.A. 0722986827 BELGIQUE	Actions	100	10		2021-12-31	EUR	351.231	-62.268
I-CARE HOLDING S.A. 0682567719 BELGIQUE	Actions	41.203	0,16		2022-12-31	EUR	62.289.345	-2.589.613
IMBC SPINNOVA S.A. 0870661013 BELGIQUE	Actions	3.040	98,7		2022-06-30	EUR	2.048.667	-454.716
SMOVIN S.A. 0649610582 BELGIQUE	Actions	7.386	7,81		2022-12-31	EUR	-707.211	-611.665
SPARKOHI S.C. 0462311896 BELGIQUE	Actions	1.500	6,43		2022-12-31	EUR	14.249.035	136.762

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe
 Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé
 Actions et parts - Montant non appelé
 Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe
 Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit
 Avec une durée résiduelle ou de préavis
 d'un mois au plus
 de plus d'un mois à un an au plus
 de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53	59.058.734	61.508.131
8686		
8687	58.734	7.508.131
8688	59.000.000	54.000.000
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Exercice

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital

Capital souscrit au terme de l'exercice
 Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	130.487.964
(100)	130.487.964	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital

Catégories d'actions

Cat A

Cat B

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
	72.813.650	7.619
8702	XXXXXXXXXX	9.619
8703	XXXXXXXXXX	

Capital non libéré

Capital non appelé
 Capital appelé, non versé
 Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes
 Détenues par ses filiales
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
 Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
 Suite à l'exercice de droits de souscription
 Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Parts non représentatives du capital

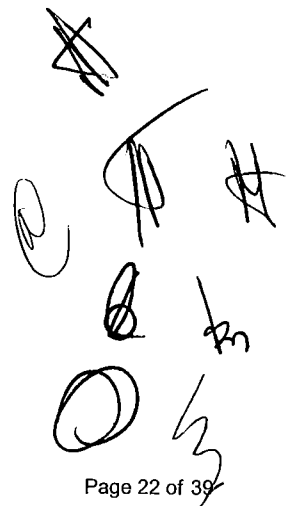
Répartition
 Nombre de parts
 Nombre de voix qui y sont attachées
 Ventilation par actionnaire
 Nombre de parts détenues par la société elle-même
 Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice

A collection of handwritten marks and scribbles located in the bottom right corner of the page. These marks include several overlapping loops, lines, and symbols that appear to be either initials or a signature, possibly written in ink.

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			%
	Nature	Nombre de droits de vote		
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	
S.A. Invest Mons-Borinage-Centre 0436833758 BELGIQUE	ACTIONS	9.619		55,8
S.A. Wallonie Entreprendre 0793630244 BELGIQUE	Actions	7.619		44,2

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	500.000
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	500.000
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	500.000
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	2.000.000
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	2.000.000
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	2.000.000
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	2.500.000
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	2.500.000
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	2.500.000

DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

- Dettes financières
 - Emprunts subordonnés
 - Emprunts obligataires non subordonnés
 - Dettes de location-financement et dettes assimilées
 - Etablissements de crédit
 - Autres emprunts
- Dettes commerciales
 - Fournisseurs
 - Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Dettes salariales et sociales
- Autres dettes

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

- Dettes financières
 - Emprunts subordonnés
 - Emprunts obligataires non subordonnés
 - Dettes de location-financement et dettes assimilées
 - Etablissements de crédit
 - Autres emprunts
- Dettes commerciales
 - Fournisseurs
 - Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Dettes fiscales, salariales et sociales
 - Impôts
 - Rémunérations et charges sociales
- Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Codes	Exercice
8921	
8931	
8941	
8951	
8961	
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)

- Dettes fiscales échues
- Dettes fiscales non échues
- Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)

- Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale
- Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	
450	
9076	
9077	

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Exercice

(Handwritten signatures and marks)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112		
Reprises	9113		
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116		
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	2.112	2.246
Autres	641/8		
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées	9098		
Frais pour la société	617		

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	387.987	1.094.793
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	13.008	484.504
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		459.894
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	13.008	24.610
Produits financiers non récurrents	(76B)	374.979	610.289
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761	374.979	610.289
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	941.416	259.372
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)		162.493
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6620		162.493
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)	941.416	96.879
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	941.416	96.879
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6691		

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

- Impôts et précomptes dus ou versés
- Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
- Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

- Suppléments d'impôts dus ou versés
- Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

- DNA
- RDV

Codes	Exercice
9134	
9135	
9136	
9137	
9138	
9139	
9140	
	76.351
	566.437

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

- Latences actives
 - Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
 - Autres latences actives
- Latences passives
 - Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	262.523
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

- A la société (déductibles)
- Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

- Précompte professionnel
- Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145		
9146		
9147		
9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS

Dont

- Effets de commerce en circulation endossés par la société
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

GARANTIES RÉELLES

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société

Hypothèques

- Valeur comptable des immeubles grevés
- Montant de l'inscription
- Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

- Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement
- Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

- La valeur comptable des actifs grevés
- Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

- Le montant des actifs en cause
- Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

- La valeur comptable du bien vendu
- Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	
91621	
91631	
91711	
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
91612	
91622	
91632	
91712	
91722	
91812	
91822	
91912	
91922	
92012	
92022	

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

MARCHÉ À TERME

Marchandises achetées (à recevoir)

Marchandises vendues (à livrer)

Devises achetées (à recevoir)

Devises vendues (à livrer)

Codes	Exercice
9213	
9214	
9215	
9216	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Engagements pris et non encore libérés
Co débiton Straight loan

Exercice
9.362.001
14.000.000

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées
Bases et méthodes de cette estimation

Codes	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

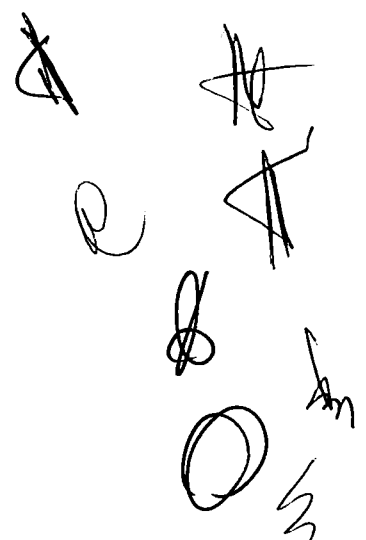
NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

Exercice



RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)	3.800.000	3.800.000
Participations	(280)	3.800.000	3.800.000
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291	7.618.168	
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	7.618.168	
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	7.586.078	7.347.845
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	7.586.078	7.347.845
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		82.841
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

ENTREPRISES ASSOCIÉES**Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs**AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION****Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252	4.525.764	3.589.925
9262	4.054.539	3.054.542
9272		
9282	471.225	535.383
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur**

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	10.065
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

RÈGLES D'ÉVALUATION

~~AT~~ ~~AT~~
@ ~~AT~~
B ~~AT~~
O ~~AT~~
L

ACTIF

1. Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont évalués à leur coût d'acquisition. Ils sont amortis sur une période de cinq ans maximum.

Toutefois, le Conseil d'Administration a la faculté de décider d'amortir totalement les frais d'établissement sur l'exercice au cours duquel ils ont été exposés.

2. Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur prix d'acquisition.

Si leur durée d'utilisation est limitée dans le temps, un amortissement sur cinq ans maximum peut être pratiqué.

Si leur utilisation n'est pas limitée dans le temps, ces immobilisations ne sont pas amorties mais font l'objet d'une réduction de valeur en cas de dépréciation durable.

Dans tous les cas, le Conseil d'Administration procède à une évaluation annuelle de ces immobilisations.

3. Immobilisations Corporelles

3.1. Bâtiments

Suite à la réévaluation des bâtiments, il a été décidé d'amortir ce poste en 30 ans suivant un amortissement linéaire. On procède à l'amortissement prorata temporis pour l'ensemble des nouvelles acquisitions de l'exercice.

La plus-value de réévaluation sera amortie comptablement sur 30 ans également.

3.2. Travaux de rénovation

Suite à la réévaluation des bâtiments, il a été décidé d'amortir ce poste en 30 ans suivant un amortissement linéaire. On procède à l'amortissement prorata temporis pour l'ensemble des nouvelles acquisitions de l'exercice.

3.3. Mobilier et matériel Informatique

Ce poste est amorti en 5 ans suivant un amortissement linéaire. On procède à l'amortissement prorata temporis pour l'ensemble des nouvelles acquisitions de l'exercice.

Le Conseil d'Administration peut demander de pratiquer un amortissement accéléré, complémentaire ou exceptionnel.

4. Immobilisations Financières

4.1. Participation dans les entreprises liées et avec liens de participation

Les titres sont entrés à leur valeur d'acquisition, de souscription ou d'apport. Les frais accessoires sont pris directement en charge par le compte de résultat.

Ces titres font l'objet chaque année d'une évaluation individuelle.

Une réduction de valeur de prudence est appliquée si celle-ci a un caractère durable et compte tenu de la situation financière et de rentabilité de la société dans laquelle les parts sont détenues.

Des reprises de réduction de valeur peuvent être opérées quand la valeur estimative est supérieure à la valeur comptable nette et pour autant que cette reprise ait un caractère durable.

Une réévaluation de la valeur comptable de la participation peut être décidée par le Conseil d'Administration, si la plus-value est certaine et durable.

4.2. Créances sur les entreprises liées et avec liens de participation et autres créances

Ces créances sont comptabilisées à leur valeur nominale ou à leur prix d'acquisition.

Ces interventions font l'objet d'une analyse précise, au cas par cas, et chaque société financée est également suivie de manière régulière.

Le Conseil d'Administration prendra position sur la nécessité d'acter des réductions de valeur lorsque la société débitrice :

- est en retard de paiement ;
- a demandé des reports d'échéance ;
- est dans une situation présumée difficile ;
- est soumise à des risques divers.

Ou si une contestation est née quant à la nature e/ou la valeur de la créance.

Dans le calcul de la réduction de valeur, le Conseil tiendra compte de toutes les possibilités de recours dont il dispose.

Les réductions de valeur ne seront actées que si elles ont un caractère durable.

Des reprises de réduction de valeur peuvent être opérées lors d'un retour à meilleure fortune et pour autant que cette reprise ait un caractère durable.

5. Créances à moins d'un an

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition et feront l'objet de réductions de valeur lorsque leur valeur de réalisation est inférieure à leur valeur comptable. Le critère de durabilité sera pris en considération.

6. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les placements de trésorerie et valeurs disponibles sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou valeur nominale hors frais accessoires.

7. Comptes de régularisation

Sont portés à cette rubrique, les différentes corrections sur produits et charges ou estimations de produits à recevoir ainsi que de charges à imputer dont il faut tenir compte.

PASSIF

1. Provision pour risques est charges

Le Conseil d'Administration procédera chaque année à un examen complet des provisions antérieurement constituées ou à constituer en couverture de risques et charges auxquels l'entreprise est soumise.

Il fixera pour chaque type de risque les méthodes d'évaluation appropriées.

2. Dettes

Les dettes sont reprises au passif du bilan à leur valeur nominale.

3. Comptes de régularisation

Sont portés à cette rubrique, les différentes corrections sur produits et charges ou estimations de produits acquis ainsi que de charges à reporter dont il faut tenir compte.

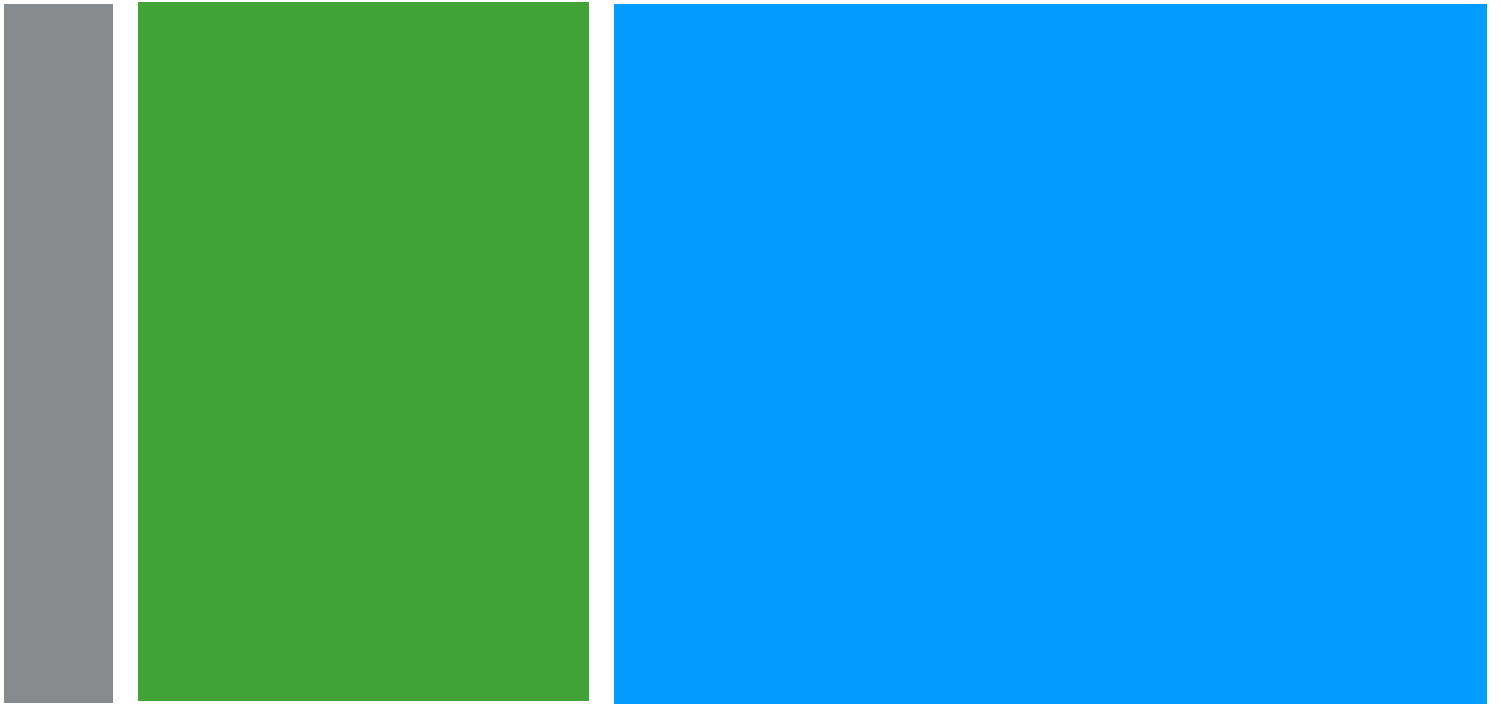
COMPTES D'ORDRE

Sous cette rubrique sont inscrits, par catégorie, les engagements et droits de recours résultant :

- de sûretés réelles ou personnelles attachées aux dettes ou engagements de tiers ;
- de promesses d'achat ou de rachat ;

- tous les engagements ou droits de recours qui ne figure pas au bilan.

A collection of handwritten signatures and initials in the bottom right corner of the page. There are approximately six distinct marks, including a large stylized 'A' or 'E' at the top, a cursive 'e', a circular mark, and several other scribbled-out or partially legible signatures.



IMBC CAPITAL RISQUE SA

Rapport du commissaire

30 juin 2023

THE POWER OF BEING UNDERSTOOD
AUDIT | TAX | CONSULTING



IMBC CAPITAL RISQUE SA

RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

(COMPTES ANNUELS)

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de IMBC Capital Risque SA (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 22 octobre 2021, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 30 juin 2024. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de IMBC Capital Risque durant 13 exercices consécutifs.

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 30 juin 2023, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 150.922.627 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 366.681.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 30 juin 2023, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- ▶ nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
 - ▶ nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
 - ▶ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
 - ▶ nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
 - ▶ nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.
- Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- ▶ Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- ▶ La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- ▶ Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts, du Code des sociétés et des associations.

Gosselies, le 3 octobre 2023.

RSM INTERAUDIT SRL
COMMISSAIRE
REPRÉSENTÉE PAR

THIERRY LEJUSTE
ASSOCIÉ

S.A. IMBC CAPITAL RISQUE
Rapport de gestion du Conseil d'Administration
à l'Assemblée Générale Ordinaire
du 27 octobre 2023

Conformément aux prescriptions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'activité de notre société au cours de l'exercice 2022-2023 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2023.

A l'origine, la S.A. IMBC Capital Risque et la S.A. IMBC Convergence ont été constituées respectivement le 30 décembre 1994 et le 27 janvier 2009 dans le but d'héberger les programmations européennes F.E.D.E.R. Objectif n° 1, Phasing out et Convergence. En date du 14 février 2019, la S.A. IMBC Convergence a absorbé la S.A. IMBC Capital Risque et a changé de dénomination pour prendre celui de la société absorbée ; à savoir : S.A. IMBC Capital Risque. Cette fusion a pris ses effets au 1^{er} juillet 2018.

Les diverses attestations de clôtures définitives de ces trois programmations européennes F.E.D.E.R. ont été obtenues et l'entité fusionnée poursuit à présent son activité au travers de ses moyens propres dont un capital de 130.487.964 € détenu à hauteur de 44,20 % par la S.A. WE et 55,80 % par la S.A. IMBC, maison-mère du Groupe.

Depuis sa création, la S.A. IMBC Capital Risque a accordé 1.421 interventions (54 prises de participations, 1 prêt obligataire convertible, 622 prêts subordonnés, 203 prêts sans garantie et 449 prêts garantis et 92 avances à terme fixe) au profit de 700 P.M.E. pour un montant total de 345.819.418 €.

Plus particulièrement au cours de cet exercice, la S.A. IMBC Capital Risque a accordé un montant de 18.081.900 € en vue de financer 56 sociétés au travers de 86 interventions.

En termes d'évolution des affaires, l'étude approfondie d'un certain nombre de dossiers nous a conduits à libérer les interventions suivantes :

1 prise de participation dans 1 société pour un montant de	2.500.004,00 €
15 prêts subordonnés dans 14 sociétés pour un montant de	2.058.959,99 €
38 prêts garantis dans 35 sociétés pour un montant de	9.030.461,45 €
16 prêts non garantis dans 13 sociétés pour un montant de	4.939.067,96 €
11 prêts assortis d'une garantie morale dans 11 sociétés pour un montant de	1.547.820,39 €
8 avances à terme fixe au profit de 7 sociétés pour un montant de pour un montant de	1.038.868,67 €

Parmi les dossiers signés, 9.362.001 € restent à libérer.

Au cours de l'exercice,

des rachats d'actions ont été réalisés à concurrence de	1.500.007,35 €
des remboursements contractuels ont été enregistrés à concurrence de	10.609.332,36 €
des remboursements sur avances à terme fixe ont été enregistrés à concurrence de	2.150.000,00 €
des réductions de valeur sur créances ont été actées pour un montant de	941.416,18 €
des reprises de réduction de valeur sur créances ont été actées pour un montant de	374.979,06 €

COMPTES ANNUELS

Nous commentons, ci-après, les postes les plus significatifs du bilan et du compte de résultats.
Ces commentaires complètent les renseignements donnés à l'annexe aux comptes annuels.

BILAN

Actif

II.	<u>Immobilisations corporelles</u>		0,00 €
IV.	<u>Immobilisations financières</u>		78.057.303,25 €
	Cette rubrique comprend les prêts et prises de participation en cours auprès des entreprises du portefeuille ainsi qu'une prise de participation dans une filiale.		
V.	<u>Autres créances</u>		11.200.737,82 €
	Cette rubrique comprend l'impôt à récupérer, les avances à terme fixe, des avances interco, les produits à recevoir sur les immobilisations financières.		
VIII.	<u>Placements de trésorerie</u>		59.058.733,93 €
	Cette rubrique comprend des placements à terme.		
IX.	<u>Valeurs disponibles</u>		2.605.852,38 €
X.	<u>Comptes de régularisation</u>		0,00 €

Passif

I.	<u>Capital souscrit</u>		130.487.964,00 €
	Le capital est représenté par 17.238 actions.		
IV.	<u>Réserves</u>		5.129.203,66 €
A.	<u>Réserve légale</u>	626.152,78 €	
	Situation au 30/06/2022	607.818,69 €	
	Dotation de l'exercice 2022-2023	18.334,09 €	
B.	<u>Réserve indisponible</u>	4.503.050,88 €	
	Situation au 30/06/2022	4.328.877,07 €	
	Dotation de l'exercice 2022-2023	174.173,81 €	
V.	<u>Bénéfice reporté</u>		2.551.565,27 €
	Résultat reporté au 30/06/2022	2.377.391,41 €	
	Résultat de l'exercice 2022-2023	174.173,86 €	
VII.	<u>Provisions</u>		105.624,85 €
	Cette rubrique comprend une provision pour garantie constituée sur vente d'immobilisation financière.		
	<u>Dettes à plus d'un an</u>		4.499.999,96 €
	Cette rubrique comprend principalement un emprunt bancaire.		
IX.	<u>Dettes à un an ou plus</u>		8.107.778,88 €
	Cette rubrique comprend principalement les dettes commerciales, l'échéant dans l'année relatif à l'emprunt bancaire, une avance relative à une convention de Cash-Pooling ainsi qu'une dette à l'égard d'IMBC relative aux frais de gestion de Fonds.		
X.	<u>Comptes de régularisation</u>		40.490,76 €

COMPTE DE RESULTATS

Charges

II. Services et biens divers 1.933.681,92 €

Il s'agit principalement de la facturation de services prestés par des tiers et de frais de gestion du fonds par IMBC.

IV. Autres charges d'exploitation 2.111,50 €

Ce poste reprend les frais de publications légales.

V. Charges financières 331.178,88 €

Frais bancaires et charges financières diverses 279.181,76 €
Commissions WE (ex-Sowalfin) 33.927,50 €
Commissions FEI 18.069,62 €

VIII. Charges exceptionnelles 941.416,18 €

Il s'agit des réductions de valeur sur immobilisations financières.

X. Impôts 0,00 €

Produits

I. Autres produits d'exploitation 0,00 €

IV. Produits financiers 3.187.083,07 €

Produits financiers sur actifs circulants 1.267.758,82 €
Produits financiers sur créances 1.824.022,02 €
Autres produits financiers 95.302,23 €
Il s'agit principalement des produits sur avances interco ainsi que la récupération de commissions et de frais de garanties

VII. Produits exceptionnels 387.987,17 €

Cette rubrique comprend principalement les reprises de réductions de valeur, récupérations et produits sur prises de participation.

RESULTAT

366.681,76 €

AFFECTATION BENEFICIAIRE

Nous soumettons à votre approbation l'affectation du résultat suivante :

- Résultat de l'exercice 2022-2023 :	366.681,76 €
- Résultat reporté exercices précédents :	2.377.391,41 €
- Résultat à affecter :	2.744.073,17 €
- Dotation à la réserve légale :	18.334,09 €
- Dotation aux autres réserves :	174.173,81 €
- Résultat à reporter :	2.551.565,27 €

REGLES D'EVALUATION

Pour rappel, conformément aux dispositions en la matière, la S.A. IMBC Capital Risque procède à l'amortissement prorata temporis pour l'ensemble des nouvelles acquisitions de l'exercice. Signalons en outre que la règle de l'amortissement linéaire est appliquée. Les frais d'établissement ont cependant été amortis entièrement sur le premier exercice.

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES (Art 3:6, §1, 1° CSA)

La S.A. IMBC Capital Risque n'est confrontée à aucun risque ou incertitude autre que ceux résultant des activités de l'entreprise.

En raison du type d'activité exercée par la S.A. IMBC Capital Risque et de ses modalités de fonctionnement, le risque et les incertitudes pouvant l'affecter reposent principalement sur l'évolution des sociétés participées.

Dès lors, chaque entreprise du portefeuille fait l'objet d'une revue approfondie et périodique et d'une évaluation en termes de risque sur base prudentielle.

Lors de cette revue, différents éléments propres à l'entreprise et/ou l'intervention ou conjoncturels sont pris en compte dont notamment :

- La viabilité financière, technique et commerciale de l'entreprise.
- La présence de retards éventuels auprès d'IMBC ou d'autres organismes.
- La survenance d'un risque.
- La nature de l'intervention et la hauteur des garanties éventuelles.
- L'impact des crises successives (Covid-19, crise énergétique,...).

Lorsqu'à un moment de la vie d'une entreprise du portefeuille, une intervention est jugée trop incertaine et qu'un risque de non recouvrement est suspecté, une réduction de valeur de prudence est appliquée.

Soulignons que, suite à la crise sanitaire au COVID-19 et suite à la crise énergétique, la S.A. IMBC Capital Risque a suivi son portefeuille au plus près et a tenu compte de l'impact potentiel de celles-ci, en fonction des informations dont elle dispose jusqu'au moment de la rédaction de ce rapport, afin d'évaluer l'éventuel risque de non recouvrement de ses créances.

C'est en appliquant cette politique de prudence que, cette année, la S.A. IMBC Capital Risque a acté des réductions de valeur pour un montant total de 941.416,18 €. A contrario, signalons que des reprises de réduction de valeur pour un montant total de 374.979,06 € ont été réalisées suite à l'amélioration de la situation de certaines interventions.

EVENEMENTS INTERVENUS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE (Art 3:6, § 1, 2° CSA)

Néant.

INDICATIONS SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE (Art 3:6, §1, 3° CSA)

A ce jour, nous n'avons connaissance d'aucune incertitude ou risques significatifs susceptibles d'influencer la situation financière de la société, hormis la crise énergétique qui impacte les entreprises du portefeuille et la guerre en Ukraine qui a des conséquences également sur certaines d'entre elles.

Compte tenu de ces circonstances, une attention particulière est portée à ces entreprises.

INDICATIONS RELATIVES AUX ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT (Art 3:6, §1, 4° CSA)

La S.A. IMBC Capital Risque n'a pas engagé de dépense en matière de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

INDICATIONS RELATIVES A L'EXISTENCE DE SUCCURSALES (Art 3:6, §1, 5° CSA)

Néant.

INDICATIONS QUANT A L'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS (Art 3:6, §1, 8° CSA)

Néant.

REMUNERATION ADMINISTRATEURS PUBLICS

Néant.

CONFLITS D'INTERETS (art 7:96 § 1, al 2 CSA)

Au cours de l'exercice, il n'y a pas eu de décision du Conseil d'Administration nécessitant l'application d'une telle procédure.

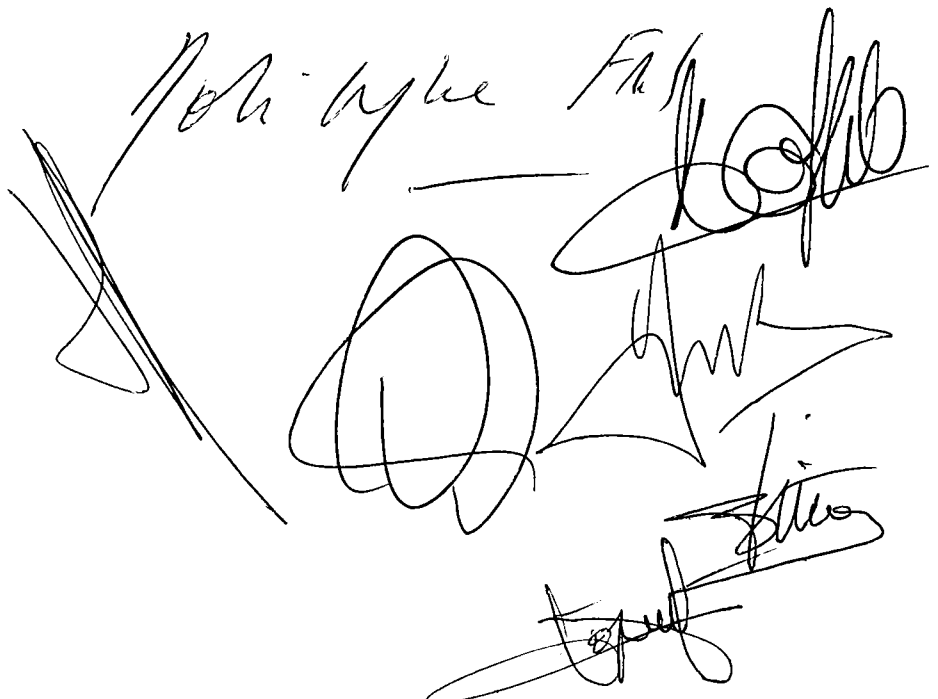
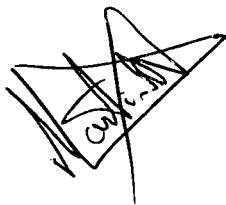
POLITIQUE EN MATIERE D'ESG

Au cours de l'exercice 2022-2023, en vue de soutenir le développement économique durable, la S.A. IMBC Capital Risque a poursuivi sa réflexion en matière de politique ESG tant dans le cadre de son activité propre que vis-à-vis des entreprises de son portefeuille.

Comme il n'existe pas à ce stade de cadre normatif défini, il a été décidé d'intégrer progressivement des critères ESG dans le cadre de l'exercice du métier de l'Invest, tout en respectant les fondamentaux de la stratégie de la société.

Afin de mener une stratégie ESG accompagnante et non contraignante pour les entreprises participées qui pourraient être impactées par cette transition, plusieurs démarches sont poursuivies visant à améliorer l'exercice de leur métier et ainsi se conformer aux exigences qui seront imposées pour les entreprises soumises aux dispositifs légaux et réglementaires.

Ces démarches permettront d'établir des critères ESG jugés pertinents pour les entreprises au regard du métier de la taille, du secteur d'activité et des obligations qui s'imposent à elles et dans l'intérêt des entreprises.



**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **IMBC 2020**

Forme juridique : Société anonyme

Adresse : Rue des Quatre Fils Aymon

N° : 12-14

Boîte :

Code postal : 7000

Commune : Mons

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Hainaut, division Mons

Adresse Internet :

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0667.687.820

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

17-07-2018

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en **EURO** approuvés par l'assemblée générale du **27-10-2023**

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-07-2022

au

30-06-2023

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-07-2021

au

30-06-2022

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-cap 6.1, C-cap 6.2.1, C-cap 6.2.2, C-cap 6.2.3, C-cap 6.2.4, C-cap 6.2.5, C-cap 6.3.1, C-cap 6.3.2, C-cap 6.3.3, C-cap 6.3.4, C-cap 6.3.5, C-cap 6.3.6, C-cap 6.4.1, C-cap 6.5.2, C-cap 6.8, C-cap 6.9, C-cap 6.11, C-cap 6.17, C-cap 6.18.1, C-cap 6.18.2, C-cap 6.20, C-cap 7, C-cap 8, C-cap 9, C-cap 10, C-cap 11, C-cap 12, C-cap 13, C-cap 14, C-cap 15

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

TANCREDI Alfredo

Avenue du centenaire 52
7022 Hyon
BELGIQUE
Début de mandat : 2018-11-26

Fin de mandat : 2023-10-27

Administrateur



GOFFINET Anaïs

Rue de la Couronne 53
7334 Hautrage
BELGIQUE
Début de mandat : 2019-10-25

Fin de mandat : 2024-10-25

Administrateur

PRIGNON Anne

rue Emile Servais 28
6032 Mont-sur-Marchienne
BELGIQUE
Début de mandat : 2018-11-26

Fin de mandat : 2023-10-27

Administrateur

COLMANT Bruno

Avenue de Toutes les Couleurs 60
1200 Woluwe-Saint-Lambert
BELGIQUE
Début de mandat : 2022-06-21

Fin de mandat : 2023-10-27

Administrateur

SITA Bruno

Rue des Flamands 17
7170 Manage
BELGIQUE
Début de mandat : 2022-10-28

Fin de mandat : 2023-10-27

Administrateur

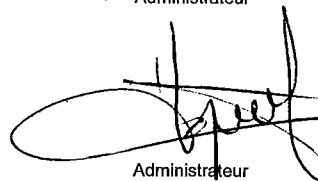


HOCQUET Catherine

Route d'Ath 112
7020 Nimy (Mons)
BELGIQUE
Début de mandat : 2019-10-25

Fin de mandat : 2024-10-25

Administrateur




de DORLODOT Damien

Square du Lion 9
1470 Genappe
BELGIQUE
Début de mandat : 2018-10-26
Début de mandat : 2022-10-28

Fin de mandat : 2022-10-28
Fin de mandat : 2023-10-27

Administrateur
Vice-président du Conseil d'Administration

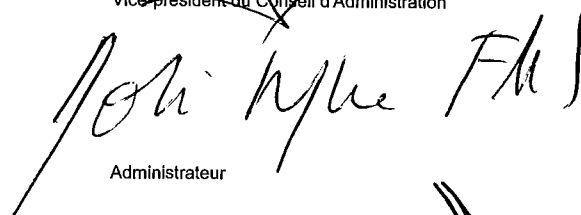


FRIART Dominique

Rue des Sars, 2
7000 Mons
BELGIQUE
Début de mandat : 2018-11-26

Fin de mandat : 2023-10-27

Administrateur



COUSIN Fabienne

Rue Emile Vandervelde 140
7000 Mons
BELGIQUE
Début de mandat : 2019-10-25

Fin de mandat : 2024-10-25

Administrateur



BELLE Jean-Sébastien

Chaussée de Mons 525

7810 Maffle

BELGIQUE

Début de mandat : 2018-11-26

Fin de mandat : 2022-10-28

Président du Conseil d'Administration

MEZHOUD Medhi

rue des Fonds Gaillards 108

7100 La Louvière

BELGIQUE

Début de mandat : 2019-10-25

Fin de mandat : 2024-10-25

Administrateur

MARTIN Michel

avenue du Bel Horizon 17

6530 Thuin

BELGIQUE

Début de mandat : 2018-11-26

Fin de mandat : 2023-10-27

Administrateur

CRAPPE Nathalie

Rue de Frameries 46

7040 Quevy-le-Petit

BELGIQUE

Début de mandat : 2022-10-28

Fin de mandat : 2023-10-27

Administrateur

DESTREBECQ Olivier

Rue Arthur Warocqué 50

7100 La Louvière

BELGIQUE

Début de mandat : 2019-10-25

Fin de mandat : 2024-10-25

Administrateur

ROLAND Serge

Voie des Curés 5

7050 Jurbise

BELGIQUE

Début de mandat : 2018-11-26

Fin de mandat : 2022-10-28

Vice-président du Conseil d'Administration

Début de mandat : 2022-10-28

Fin de mandat : 2023-10-27

Président du Conseil d'Administration

CRETEUR Sylvie

Rivage de Buisseret 10

7180 Senefte

BELGIQUE

Début de mandat : 2018-11-26

Fin de mandat : 2022-10-28

Administrateur

S.A. HOLDING FINANCIÈRE DU PONANT

0691729863

Rue des Quatre Fils Aymon 12-14

7000 Mons

BELGIQUE

Début de mandat : 2018-11-26

Fin de mandat : 2023-10-27

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

NICOLAS Louis

S.A. SOWALFIN

0227842904

Avenue Maurice Destenay 13

4000 Liège

BELGIQUE










Début de mandat :

Fin de mandat : 2023-01-01

Observateur

Représenté directement ou indirectement par :

WEERTS John

S.A. Wallonie Entreprendre

0793630244

Avenue Maurice Destenay 13

4000 Liège

BELGIQUE

Début de mandat : 2023-01-01

Fin de mandat : 2023-06-09

Observateur

Début de mandat : 2023-06-09

Fin de mandat :

Observateur

Représenté directement ou indirectement par :

WEERTS John

KARLSHAUSEN Pierre-Yves

RSM INTERAUDIT SRL (B00091)

0436391122

Rue Antoine de Saint Exupéry 14

6041 Gosselies

BELGIQUE

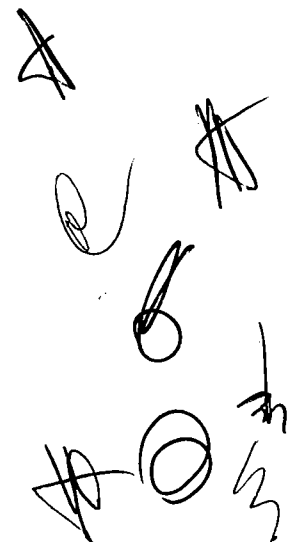
Début de mandat : 2020-10-23

Fin de mandat : 2023-10-27

Réviseur d'entreprises

Représenté directement ou indirectement par :

LEJUSTE Thierry (A01286)



DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	22.671.540	24.630.248
Immobilisations incorporelles	6.2	21		
Immobilisations corporelles	6.3	22/27		
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	22.671.540	24.630.248
Entreprises liées	6.15	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	156.683	142.264
Participations		282	120.752	142.264
Créances		283	35.931	
Autres immobilisations financières		284/8	22.514.857	24.487.984
Actions et parts		284	3.788.307	3.227.406
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	18.726.550	21.260.578

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	16.128.620	11.921.673
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	363.122	330.489
Créances commerciales		40		
Autres créances		41	363.122	330.489
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53	15.501.793	10.491.349
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	15.501.793	10.491.349
Valeurs disponibles		54/58	263.705	1.099.835
Comptes de régularisation	6.6	490/1		
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	38.800.160	36.551.921

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	36.246.690	35.999.982
Apport	6.7.1	10/11	37.619.733	37.619.733
Capital		10	37.619.733	37.619.733
Capital souscrit		100	37.619.733	37.619.733
Capital non appelé		101		
En dehors du capital		11		
Primes d'émission		1100/10		
Autres		1109/19		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13		
Réserves indisponibles		130/1		
Réserve légale		130		
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)(-)	14	-1.373.043	-1.619.751
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5		
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	2.553.470	551.939
Dettes à plus d'un an	6.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	2.547.779	548.860
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43	2.000.000	
Etablissements de crédit		430/8	2.000.000	
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	5.210	4.721
Fournisseurs		440/4	5.210	4.721
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45		
Impôts		450/3		
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48	542.569	544.139
Comptes de régularisation	6.9	492/3	5.691	3.079
TOTAL DU PASSIF		10/49	38.800.160	36.551.921

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A		392.423
Chiffre d'affaires	6.10	70		
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)	71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74		
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		392.423
Coût des ventes et des prestations		60/66A	548.285	550.916
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)	609		
Services et biens divers		61	545.259	548.374
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10 62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630		
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10 631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10 635/8		
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	3.026	2.542
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	-548.285	-158.493

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	1.266.017	650.121
Produits financiers récurrents		75	608.775	520.606
Produits des immobilisations financières		750	431.507	18.007
Produits des actifs circulants		751	167.088	492.322
Autres produits financiers	6.11	752/9	10.180	10.277
Produits financiers non récurrents	6.12	76B	657.242	129.515
		65/66B	471.024	767.613
Charges financières				
Charges financières récurrentes	6.11	65	56.364	6.879
Charges des dettes		650	37.925	1.721
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)(-)	651		
Autres charges financières		652/9	18.439	5.158
Charges financières non récurrentes	6.12	66B	414.660	760.734
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)(-)	9903	246.708	-275.985
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)(-)	6.13 67/77		
Impôts		670/3		
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)(-)	9904	246.708	-275.985
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)(-)	9905	246.708	-275.985

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-) 9906	-1.373.043	-1.619.751
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) (9905)	246.708	-275.985
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P	-1.619.751	-1.343.766
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2		
sur l'apport	791		
sur les réserves	792		
Affectation aux capitaux propres	691/2		
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-) (14)	-1.373.043	-1.619.751
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7		
Rémunération de l'apport	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS,
ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

Autres

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE
L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8392P	XXXXXXXXXX	161.003
8362		
8372		
(+)/(-) 8382		
8392	161.003	
8452P	XXXXXXXXXX	
8412		
8422		
8432		
(+)/(-) 8442		
8452		
8522P	XXXXXXXXXX	18.739
8472	21.512	
8482		
8492		
8502		
(+)/(-) 8512		
8522	40.251	
8552P	XXXXXXXXXX	
(+)/(-) 8542		
8552		
(282)	<u>120.752</u>	
283P	XXXXXXXXXX	
8582		
8592		
8602	11.977	
8612		
(+)/(-) 8622		
(+)/(-) 8632	47.908	
(283)	<u>35.931</u>	
8652		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	XXXXXXXXXX	4.332.225
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363	1.500.007	
Cessions et retraits	8373	1.481.425	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	4.350.807	
Plus-values au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Actées	8473	264.106	
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503	806.425	
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523	562.500	
Montants non appelés au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Montants non appelés au terme de l'exercice	(+)/(-) 8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	<u>3.788.307</u>	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE			
Mutations de l'exercice			
Additions	8583	1.018.642	
Remboursements	8593	3.413.806	
Réductions de valeur actées	8603	117.065	
Réductions de valeur reprises	8613	26.109	
Différences de change	(+)/(-) 8623		
Autres	(+)/(-) 8633	-47.908	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	<u>18.726.550</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE			
	8653		

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales %	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				(+) ou (-) (en unités)	
S.A. ARMIN ROBOTICS 0534681816 Rue d'Houdeng(R) 224 7070 Le Roeulx BELGIQUE	Actions	105	10,5		2022-12-31	EUR	198.359	-64.853
S.A. CTECH 0680760846 Rue Général Tombeur 1040 Etterbeek BELGIQUE	Actions	667	4,81		2021-12-31	EUR	-96.581	-147.041
S.A. I-CARE HOLDING 0682567719 Rue René Descartes 18 7000 Mons BELGIQUE	Actions	1.456.940	5,52		2022-12-31	EUR	62.289.345	-2.589.613
S.A. IONICS 0544931548 Rue des Alouettes 1 4042 Liers BELGIQUE	Actions	387	4,09		2022-12-31	EUR	3.749.207	-1.471.859
S.A. Cyanview 0632928760 Rue Arthur Delaby 5 7861 Papignies BELGIQUE	Actions	12	4,96		2022-06-30	EUR	1.334.744	524.976
S.A. HAULOGY.NET 0873368105 Rue des Archers 58 7090 Braine-le-Comte BELGIQUE	Actions	738	6,95		2022-12-31	EUR	10.057.188	793.695
S.P.R.L. Everdeen 0676578463 Rue René Descartes 1 7000 Mons BELGIQUE	Actions	403	39,43		2022-12-31	EUR	246.285	-46.339

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

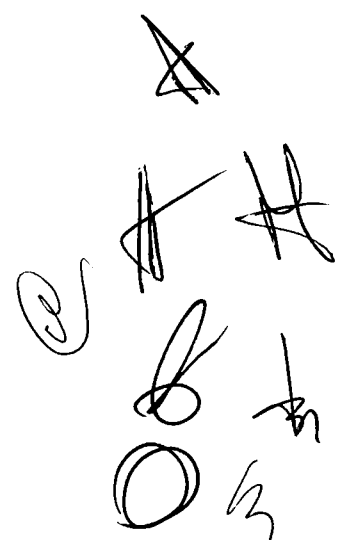
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53	15.501.793	10.491.349
8686		
8687	11.001.793	3.991.349
8688	4.500.000	6.500.000
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Exercice



ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital

Capital souscrit au terme de l'exercice

Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	37.619.733
(100)	37.619.733	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital

Catégories d'actions

Cat A

Cat B

Cat C

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
	15.047.893	4.000
	15.047.893	4.000
	7.523.946	2.000
8702	XXXXXXXXXX	
8703	XXXXXXXXXX	

Capital non libéré

Capital non appelé

Capital appelé, non versé

Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

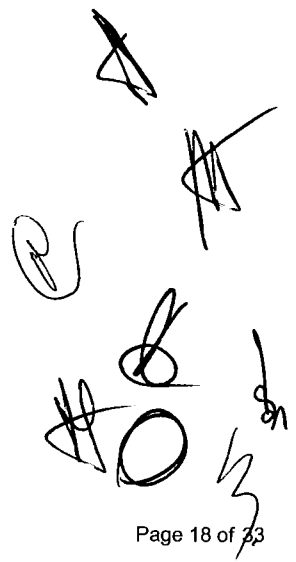
Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice



STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	
S.A. Invest Mons-Borinage-Centre 0436833758 BELGIQUE	ACTIONS	4.000	2.000	60
S.A. Wallonie Entreprendre 0793630244 BELGIQUE	ACTIONS	4.000		40

Provisions pour pensions et obligations similaires

Dotations (utilisations et reprises)

(+)/(-)

Réductions de valeur

Sur stocks et commandes en cours

Actées

Reprises

Sur créances commerciales

Actées

Reprises

Provisions pour risques et charges

Constitutions

Utilisations et reprises

Autres charges d'exploitation

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation

Autres

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société








Nombre total à la date de clôture

Nombre moyen calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais pour la société

Codes	Exercice	Exercice précédent
635		
9110		
9111		
9112		
9113		
9115		
9116		
640	3.026	2.542
641/8		
9096		
9097		
9098		
617		

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	<u>657.242</u>	<u>521.938</u>
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)		392.423
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		392.423
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		
Produits financiers non récurrents	(76B)	657.242	129.515
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761	26.109	129.515
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631	631.133	
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	<u>414.660</u>	<u>760.734</u>
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)		
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)	414.660	760.734
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	414.660	760.734
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6691		

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

- Impôts et précomptes dus ou versés
- Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
- Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

- Suppléments d'impôts dus ou versés
- Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

- DNA
- RDV

Codes	Exercice
9134	
9135	
9136	
9137	
9138	
9139	
9140	
	6.326
	388.551

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

- Latences actives
 - Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
 - Autres latences actives
- Latences passives
 - Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	852.248
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

- A la société (déductibles)
- Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

- Précompte professionnel
- Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145		
9146		
9147		
9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS

Dont

Effets de commerce en circulation endossés par la société

Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société

Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

GARANTIES RÉELLES

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	
91621	
91631	
91711	
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
91612	
91622	
91632	
91712	
91722	
91812	
91822	
91912	
91922	
92012	
92022	

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

MARCHÉ À TERME

Marchandises achetées (à recevoir)

Marchandises vendues (à livrer)

Devises achetées (à recevoir)

Devises vendues (à livrer)

Codes	Exercice
9213	
9214	
9215	
9216	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Engagements pris et non encore libérés
Co débtions Straight Loan

Exercice
2.490.358
14.000.000

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées
Bases et méthodes de cette estimation

Codes	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

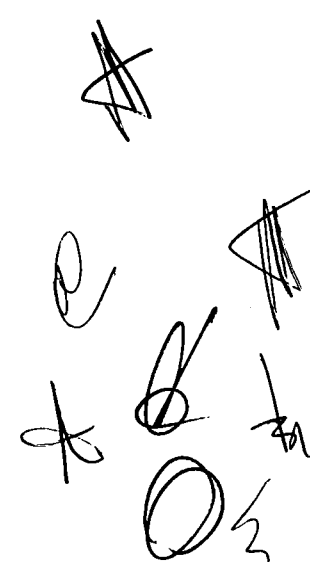
NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

Exercice

A collection of handwritten signatures and initials in black ink, located in the bottom right corner of the page. The signatures are stylized and appear to be from multiple individuals.

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)		
Participations	(280)		
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291		
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311		
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	542.569	544.139
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	542.569	544.139
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

ENTREPRISES ASSOCIÉES**Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs**AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION****Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252	156.683	142.264
9262	120.752	142.264
9272		
9282	35.931	
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES****Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur**

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**Emoluments du (des) commissaire(s)**

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	5.204
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

RÈGLES D'ÉVALUATION

~~A~~ H
C
B
D
E

ACTIF

1. Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont évalués à leur coût d'acquisition. Ils sont amortis sur une période de cinq ans maximum.

Toutefois, le Conseil d'Administration a la faculté de décider d'amortir totalement les frais d'établissement sur l'exercice au cours duquel ils ont été exposés.

2. Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur prix d'acquisition.

Si leur durée d'utilisation est limitée dans le temps, un amortissement sur cinq ans maximum peut être pratiqué.

Si leur utilisation n'est pas limitée dans le temps, ces immobilisations ne sont pas amorties mais font l'objet d'une réduction de valeur en cas de dépréciation durable.

Dans tous les cas, le Conseil d'Administration procède à une évaluation annuelle de ces immobilisations.

3. Immobilisations Corporelles

3.1. Bâtiments

Suite à la réévaluation des bâtiments, il a été décidé d'amortir ce poste en 30 ans suivant un amortissement linéaire. On procède à l'amortissement prorata temporis pour l'ensemble des nouvelles acquisitions de l'exercice.

La plus-value de réévaluation sera amortie comptablement sur 30 ans également.

3.2. Travaux de rénovation

Suite à la réévaluation des bâtiments, il a été décidé d'amortir ce poste en 30 ans suivant un amortissement linéaire. On procède à l'amortissement prorata temporis pour l'ensemble des nouvelles acquisitions de l'exercice.

3.3. Mobilier et matériel Informatique

Ce poste est amorti en 5 ans suivant un amortissement linéaire. On procède à l'amortissement prorata temporis pour l'ensemble des nouvelles acquisitions de l'exercice.

Le Conseil d'Administration peut demander de pratiquer un amortissement accéléré, complémentaire ou exceptionnel.

4. Immobilisations Financières

4.1. Participation dans les entreprises liées et avec liens de participation

Les titres sont entrés à leur valeur d'acquisition, de souscription ou d'apport. Les frais accessoires sont pris directement en charge par le compte de résultat. Ces titres font l'objet chaque année d'une évaluation individuelle.

Une réduction de valeur de prudence est appliquée si celle-ci à un caractère durable et compte tenu de la situation financière et de rentabilité de la société dans laquelle les parts sont détenues.

Des reprises de réduction de valeur peuvent être opérées quand la valeur estimative est supérieure à la valeur comptable nette et pour autant que cette reprise ait un caractère durable.

Une réévaluation de la valeur comptable de la participation peut être décidée par le Conseil d'Administration, si la plus-value est certaine et durable.

4.2. Créances sur les entreprises liées et avec liens de participation et autres créances

Ces créances sont comptabilisées à leur valeur nominale ou à leur prix d'acquisition.

Ces interventions font l'objet d'une analyse précise, au cas par cas, et chaque société financée est également suivie de manière régulière.

Le Conseil d'administration prendra position sur la nécessité d'acter des réductions de valeur lorsque la société débitrice :

- est en retard de paiement ;
- a demandé des reports d'échéance ;
- est dans une situation présumée difficile ;
- est soumise à des risques divers.

Ou si une contestation est née quant à la nature e/ou la valeur de la créance.

Dans le calcul de la réduction de valeur, le Conseil tiendra compte de toutes les possibilités de recours dont il dispose.

Les réductions de valeur ne seront actées que si elles ont un caractère durable.

Des reprises de réduction de valeur peuvent être opérées lors d'un retour à meilleure fortune et pour autant que cette reprise ait un caractère durable.

5. Créances à moins d'un an

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition et feront l'objet de réductions de valeur lorsque leur valeur de réalisation est inférieure à leur valeur comptable. Le critère de durabilité sera pris en considération.

6. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les placements de trésorerie et valeurs disponibles sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou valeur nominale hors frais accessoires.

7. Comptes de régularisation

Sont portés à cette rubrique, les différentes corrections sur produits et charges ou estimations de produits à recevoir ainsi que de charges à imputer dont il faut tenir compte.

PASSIF

1. Provision pour risques est charges

Le Conseil d'Administration procédera chaque année à un examen complet des provisions antérieurement constituées ou à constituer en couverture de risques et charges auxquels l'entreprise est soumise.

Il fixera pour chaque type de risque les méthodes d'évaluation appropriées.

2. Dettes

Les dettes sont reprises au passif du bilan à leur valeur nominale.

3. Comptes de régularisation

Sont portés à cette rubrique, les différentes corrections sur produits et charges ou estimations de produits acquis ainsi que de charges à reporter dont il faut tenir compte.

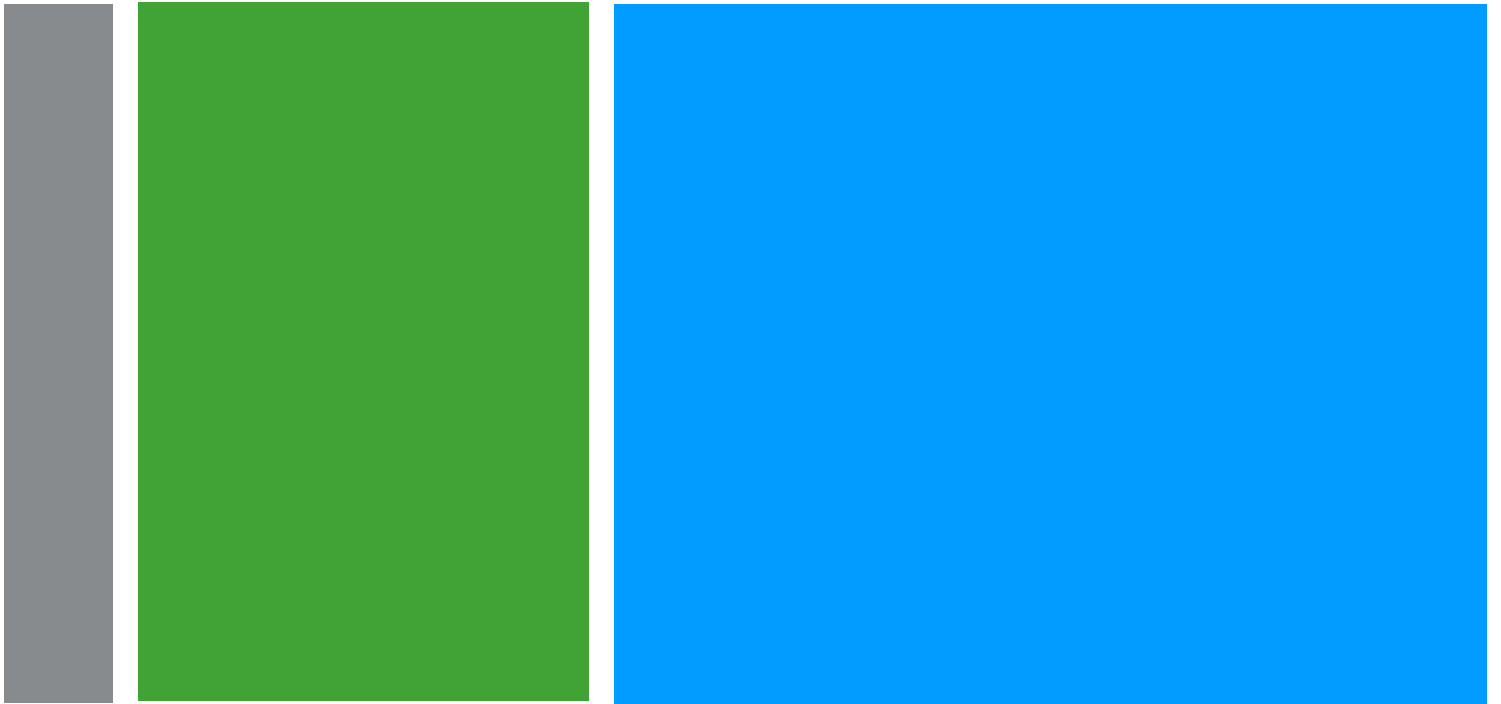
COMPTES D'ORDRE

Sous cette rubrique sont inscrits, par catégorie, les engagements et droits de recours résultant :

- de sûretés réelles ou personnelles attachées aux dettes ou engagements de tiers ;
- de promesses d'achat ou de rachat ;

- tous les engagements ou droits de recours qui ne figure pas au bilan.

A collection of handwritten signatures and initials, including a large stylized 'A', a cursive 'e', a cursive 'b', a cursive 'O', and several other scribbled marks.



IMBC 2020 SA

Rapport du commissaire

30 juin 2023

THE POWER OF BEING UNDERSTOOD
AUDIT | TAX | CONSULTING



IMBC 2020 SA

RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

(COMPTES ANNUELS)

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de IMBC 2020 SA (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 23 octobre 2020, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 30 juin 2023. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de IMBC 2020 durant 6 exercices consécutifs.

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 30 juin 2023, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 38.800.160 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 246.708.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 30 juin 2023, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- ▶ nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
 - ▶ nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
 - ▶ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
 - ▶ nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
 - ▶ nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.
- Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- ▶ Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- ▶ La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- ▶ Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts, du Code des sociétés et des associations.

Gosselies, le 3 octobre 2023

RSM INTERAUDIT SRL
COMMISSAIRE
REPRÉSENTÉE PAR

THIERRY LEJUSTE
ASSOCIÉ

S.A. IMBC 2020 Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 octobre 2023

Conformément aux prescriptions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'activité de notre société au cours d'exercice 2022-2023 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2023.

La S.A. IMBC 2020 a été créée le 9 décembre 2016 dans le cadre de la Programmation F.E.D.E.R. Wallonie-2020.eu. 2014-2020. Elle est capitalisée à hauteur de 37.619.733,20 € dont 40 % proviennent de l'Europe et 60 % de la S.A. IMBC, maison-mère du Groupe.

Depuis sa création, 57.062.034 € ont été engagés au travers de 192 interventions réparties comme suit : 12 participations, 2 prêts obligataires convertible, 47 prêts subordonnés, 40 prêts sans garantie réelle, 68 prêts partiellement garantis et 23 avances à terme fixe.

A l'approche du terme de la programmation, la S.A. IMBC 2020 a largement dépassé ses objectifs :

	Objectifs	Accordés	% objectifs - accordés	Signés	% objectifs - signés	Libérés	% objectifs - libérés
Mesure	Au 31/12/2023	Au 30-06-2023		Au 30-06-2023		Au 30-06-2023	Au 31/12/2023
2.3.1.	12.355.978,99 €	16.878.091,00 €	136,60%	15.863.136,33 €	128,38%	14.453.778,38 €	116,98%
1.1.2.	25.263.754,23 €	40.183.943,00 €	159,06%	31.705.040,61 €	125,50%	30.624.040,61 €	121,22%
Total	37.619.733,22 €	57.062.034,00 €		47.568.176,94 €		45.077.818,99 €	

Ce tableau, arrêté au 30 juin 2023, montre que la S.A. IMBC 2020 est largement en avance sur les programmes d'investissement des deux mesures dont les moyens sont totalement épuisés. Cette situation confirme l'utilité de ce dispositif et atteste qu'il répond bien aux attentes et besoins des entreprises qui ont pu en bénéficier.

Plus particulièrement au cours de cet exercice, la S.A. IMBC 2020 a accordé un montant de 530.000 € en vue de financer 6 sociétés au travers de 6 interventions.

Parmi les dossiers signés, 2.490.358 € restent à libérer.

En termes d'évolution des affaires, la concrétisation d'un certain nombre de dossiers nous a conduits à libérer les interventions suivantes :

1 prise de participation dans 1 société pour un montant de	1.500.007,35 €
1 prêt obligataire convertible dans 1 société pour un montant de	100.000,00 €
2 prêts garantis dans 2 sociétés pour un montant de	270.000,00 €
2 prêts non garanti dans 2 sociétés pour un montant de	140.642,05 €
1 prêt assorti d'une garantie morale dans 1 sociétés pour un montant de	508.000,00 €
1 avance à terme fixe dans 1 société pour un montant de	250.000,00 €

Au cours de l'exercice,

des rachats d'actions ou parts ont été enregistrés à concurrence de	675.000,00 €
des remboursements contractuels ont été enregistrés à concurrence de	3.413.805,40 €
des réductions de valeur sur créances ont été actées pour un montant de	414.660,00 €
des reprises de réduction de valeur sur créances ont été actées pour un montant de	26.109,06 €
des remboursements sur avances à terme fixe ont été enregistrés à concurrence de	300.000,00 €
des réductions de valeur sur avances à terme fixe ont été actées pour un montant de	0,00 €
des créances et réductions de valeur y relatives ont été annulées à hauteur de	806.425,18 €

COMPTES ANNUELS

Nous commentons, ci-après, les postes les plus significatifs du bilan et du compte de résultats.
Ces commentaires complètent les renseignements donnés à l'annexe aux comptes annuels.

BILAN

Actif

II.	<u>Immobilisations corporelles</u>	0,00 €
IV.	<u>Immobilisations financières</u>	22.671.540,57 €
	Cette rubrique comprend exclusivement les prêts et les prises de participation en cours auprès des entreprises du portefeuille.	
VI.	<u>Autres créances</u>	363.122,25 €
	Il s'agit essentiellement des avances à terme fixe auprès des entreprises du portefeuille et de produits à recevoir.	
VIII.	<u>Placements de trésorerie</u>	15.501.792,93 €
	Cette rubrique comprend des placements à terme et les compte épargne.	
IX.	<u>Valeurs disponibles</u>	263.704,70 €
	Avoirs à vue.	
X.	<u>Comptes de régularisation</u>	0,00 €

Passif

I.	<u>Capital</u>	37.619.733,20 €
	Capital souscrit	37.619.733,15 €
	Capital non appelé (-)	0,05 €
IV.	<u>Réserves</u>	0,00 €
V.	<u>Résultat reporté</u>	-1.373.042,72 €
	Résultat reporté au 30/06/2022	-1.619.751,35 €
	Résultat de l'exercice 2022-2023	246.708,63 €
IX.	<u>Dettes à un an au plus</u>	2.547.778,64 €
	Cette rubrique comprend principalement les dettes commerciales et une dette à l'égard d'IMBC relative aux frais de gestion du Fonds.	
X.	<u>Comptes de régularisation</u>	5.691,33 €

COMPTE DE RESULTATS

Charges

II.	<u>Services et biens divers</u>		545.258,77 €
	Il s'agit principalement de la facturation de services prestés par des tiers et de frais de gestion de fonds par IMBC.		
III.	<u>Rémunérations et charges sociales</u>		0,00 €
IV.	<u>Autres charges d'exploitation</u>		3.026,22 €
V.	<u>Charges financières</u>		56.364,65 €
VIII.	<u>Charges exceptionnelles</u>		414.660,00 €
	Réductions de valeurs sur immobilisations financières.	414.660,00 €	
X.	<u>Impôts</u>		0,00 €

Produits

I.	<u>Autres produits d'exploitation</u>		0,00 €
IV.	<u>Produits financiers</u>		608.775,91 €
	Produits financiers sur actifs circulants	167.088,06 €	
	Produits financiers sur créances	431.507,45 €	
	Autres produits financiers	10.180,40 €	
VII.	<u>Produits exceptionnels</u>		657.242,36 €
	Reprise de RDV sur immo. fin.	26.109,06 €	
	Plus-values sur actifs immobilisés	631.133,30 €	

RESULTAT

246.708,63 €

AFFECTATION BENEFICIAIRE

Nous soumettons à votre approbation l'affectation bénéficiaire que nous avons comptabilisée comme suit :

-	Résultat de l'exercice 2022-2023 :	246.708,63 €
-	Résultat reporté exercices précédents :	-1.619.751,35 €
-	Résultat à affecter :	-1.373.042,72 €
-	Dotations à la réserve légale :	0,00 €
-	Dotations aux autres réserves :	0,00 €
-	Report à nouveau :	-1.373.042,72 €

REGLES D'EVALUATION

La S.A. IMBC 2020 procède à l'amortissement prorata temporis pour l'ensemble des nouvelles acquisitions de l'exercice. Signalons en outre que la règle de l'amortissement linéaire est appliquée.

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES (Art 3:6, §1, 1° CSA)

La S.A. IMBC 2020 n'est confrontée à aucun risque ou incertitude autre que ceux résultant des activités de l'entreprise.

En raison du type d'activité exercée par la S.A. IMBC 2020 et de ses modalités de fonctionnement, le risque et les incertitudes pouvant l'affecter reposent principalement sur l'évolution des sociétés participées.

Dès lors, chaque entreprise du portefeuille fait l'objet d'une revue approfondie et périodique et d'une évaluation en termes de risque sur base prudentielle.

Lors de cette revue, différents éléments propres à l'entreprise et/ou l'intervention ou conjoncturels sont pris en compte dont notamment :

- La viabilité financière, technique et commerciale de l'entreprise.
- La présence de retards éventuels auprès d'IMBC ou d'autres organismes.
- La survenance d'un risque.
- La nature de l'intervention et la hauteur des garanties éventuelles.
- L'impact des crises successives (Covid-19, crise énergétique,...).

Lorsqu'à un moment de la vie d'une entreprise du portefeuille, une intervention est jugée trop incertaine et qu'un risque de non recouvrement est suspecté, une réduction de valeur de prudence est appliquée.

Soulignons que, suite à la crise sanitaire liée au COVID-19 et suite à la crise énergétique, la S.A. IMBC 2020 a suivi son portefeuille au plus près et a tenu compte de l'impact potentiel de celles-ci, en fonction des informations dont elle dispose jusqu'au moment de la rédaction de ce rapport, afin d'évaluer l'éventuel risque de non recouvrement de ses créances.

C'est en appliquant cette politique de prudence que, cette année, la S.A. IMBC 2020 a acté des réductions de valeur pour un montant total de 414.660,00 €. A contrario, signalons que des reprises de réduction de valeur pour un montant total de 26.109,05 € ont été réalisées suite à l'amélioration de la situation de certaines interventions.

EVENEMENTS INTERVENUS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE (Art 3:6, § 1, 2° CSA)

Néant.

CONTINUITE (Art 3:6, § 1, 6° CSA)

L'exercice 2022-2023 de la S.A. IMBC 2020 se clôture par bénéfice de 246.708,63 €, soit une perte reportée de 1.373.042,72 €. Les règles comptables de continuité sont néanmoins maintenues. En effet, la S.A. IMBC 2020 dispose bien des moyens financiers suffisants pour faire face à ses engagements actuels.

INDICATIONS SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE (Art 3:6, §1, 3° CSA)

A ce jour, nous n'avons connaissance d'aucune incertitude ou risques significatifs susceptibles d'influencer la situation financière de la société, hormis la crise énergétique qui impacte les entreprises du portefeuille et la guerre en Ukraine qui a des conséquences également sur certaines d'entre elles.

Compte tenu de ces circonstances, une attention particulière est portée à ces entreprises.

INDICATIONS RELATIVES AUX ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT (Art 3:6, §1, 4° CSA)

La S.A. IMBC 2020 n'a pas engagé de dépense en matière de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

INDICATIONS RELATIVES A L'EXISTENCE DE SUCCURSALES (Art 3:6, §1, 5° CSA)

Néant.

INDICATIONS QUANT A L'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS (Art 3:6, §1, 8° CSA)

Néant.

REMUNERATION ADMINISTRATEURS PUBLICS

Néant.

CONFLITS D'INTERETS (art 7:96 § 1, al 2 CSA)

Au cours de l'exercice, il n'y a pas eu de décision du Conseil d'Administration de la S.A. IMBC 2020 nécessitant l'application d'une telle procédure.

POLITIQUE EN MATIERE D'ESG

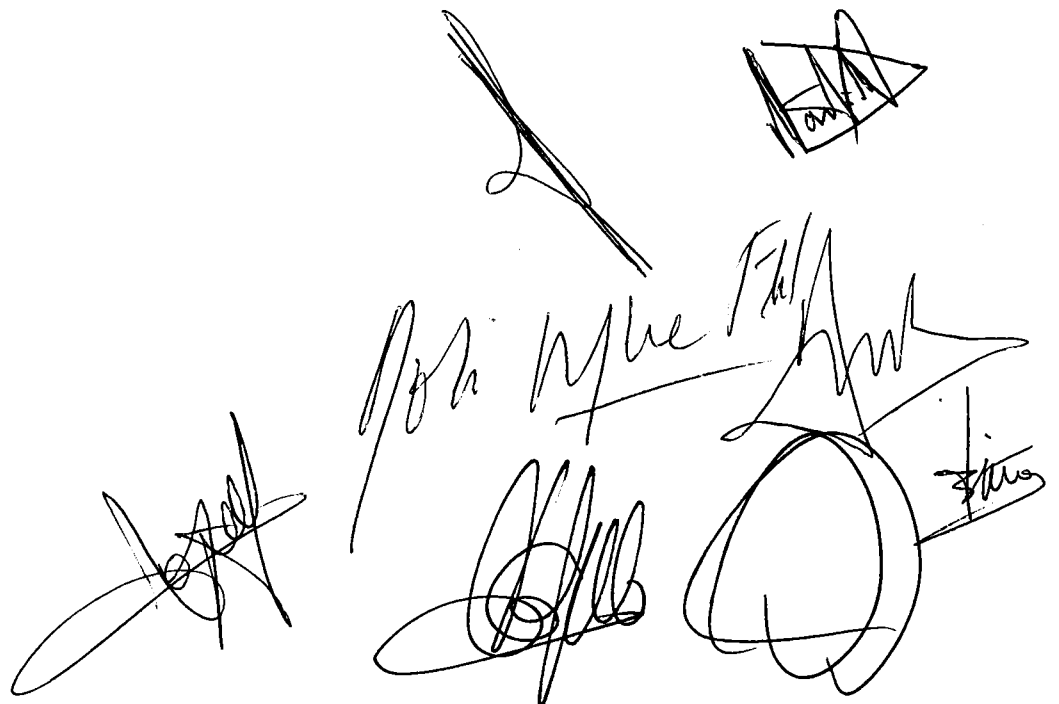
Au cours de l'exercice 2022-2023, la S.A. IMBC 2020 a poursuivi sa réflexion en matière de politique ESG.

Cette démarche a pour but de soutenir le développement économique durable et d'anticiper le potentiel impact économique pour les PME qui sont fournisseur ou sous-traitant des entreprises soumises aux dispositifs légaux et réglementaires.

La réflexion menée l'a donc été pour notre propre activité ainsi que sur les conséquences prévisibles pour les entreprises du portefeuille. La sensibilisation de ces dernières à ces contraintes est essentielle pour les aider à maintenir une rentabilité et une position concurrentielle.

Comme il n'existe pas, à ce stade, de cadre normatif défini, il a été décidé d'intégrer progressivement des critères ESG dans l'exercice du métier de la S.A. IMBC 2020, tout en respectant les fondamentaux de la stratégie. En effet, il s'agit de mener une politique ESG « accompagnante » et non pas « contraignante » pour les PME.

Toutes les démarches entamées à ce stade ont donc pour objectif d'accompagner et de sensibiliser les entreprises du portefeuille à ces préoccupations dans l'exercice quotidien de leur métier et reposent sur l'établissement d'un nombre limité de critères ESG, pertinents au regard de la taille et du secteur d'activité de l'entreprise.

The image shows several handwritten signatures in black ink, arranged in a cluster. The signatures are stylized and vary in complexity, with some appearing as simple loops and others as more intricate scribbles. They are positioned in the lower right quadrant of the page, below the main text.